



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> avril 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 31 mars 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; M<sup>me</sup> Henrietta Fore, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; et le docteur Amani Ballour, fondatrice du Fonds Al Amal, ainsi que des déclarations faites par S. E. M. Antony J. Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique ; S. E. M<sup>me</sup> Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie ; S. E. M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande ; S. E. M<sup>me</sup> Ine Eriksen Søreide, Ministre des affaires étrangères de la Norvège (au nom de l'Irlande et de la Norvège) ; S. E. M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la Tunisie ; S. E. M. Sergey Vershinin, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, ainsi que par les représentantes et représentants de la Chine, de la France, de l'Inde, du Kenya, du Mexique, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation au Moyen-Orient (Syrie) », tenue le lundi 29 mars 2021. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(Signé) Linda **Thomas-Greenfield**



**Annexe I****Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence**

Je suis heureux de présenter aujourd'hui un exposé au Conseil de sécurité aux côtés d'Henrietta Fore et de le docteur Amani Ballour. J'ai eu le privilège de rencontrer le docteur Ballour lors de sa visite à New York en 2019, et nous avons la chance de l'entendre aujourd'hui.

Comme les membres du Conseil le savent tous, cela fait 10 ans que le conflit en Syrie a éclaté : une décennie de morts, de destructions, de déplacements, de maladie, d'effroi et de désespoir. Ces dernières semaines, j'ai parlé à des Syriens dans de nombreuses régions du pays. Ils ne voient aucun répit, et ils ont raison. Notre dernier rapport sur la situation humanitaire, que mon bureau a publié la semaine dernière, montre que les besoins sont plus importants que jamais. Nous estimons que 13,4 millions de personnes dans toutes les régions de Syrie ont besoin d'une aide humanitaire, soit 20 % de plus que l'année dernière.

Le profond déclin économique résultant d'une décennie de guerre s'est encore aggravé au cours de l'année écoulée, notamment en raison de la pandémie. La livre syrienne a atteint ce mois-ci son plus faible niveau jamais enregistré par rapport au dollar. Étant donné que les denrées alimentaires sont importées, leur prix atteint des niveaux sans précédent. En conséquence, plus de 12 millions de personnes n'ont plus un accès régulier à des denrées alimentaires, ce qui entraîne une augmentation de la faim et de la malnutrition, notamment chez les enfants. M<sup>me</sup> Fore en parlera plus longuement.

Plusieurs médecins dans différentes régions de Syrie m'ont dit qu'ils voyaient de nombreux cas de malnutrition, même chez les enfants allaités, et que la situation se détériorait. Un père déplacé de 11 enfants m'a dit l'autre jour qu'ils avaient tous abandonné l'école pour chercher du travail afin d'aider à nourrir la famille.

Mon exposé d'aujourd'hui couvre trois points principaux : premièrement, la protection des civils ; deuxièmement, l'accès humanitaire ; et, troisièmement, l'aide fournie par les organisations humanitaires à travers la Syrie.

Il y a un peu plus d'une semaine, au moins 30 communautés du nord de la Syrie ont été attaquées par des obus d'artillerie et des frappes aériennes. Des obus d'artillerie ont touché l'hôpital chirurgical d'Atareb, provoquant son évacuation et sa fermeture. Deux garçons, des cousins âgés de 10 et 12 ans, figurent parmi les patients tués. Cinq membres du personnel médical font partie des blessés. Deux d'entre eux sont encore dans un état critique.

L'hôpital chirurgical d'Atareb, comme beaucoup d'autres, a été construit sous terre pour échapper à ce type d'attaques. Il semble grotesque que des hôpitaux, qui sont protégés par le droit international humanitaire, doivent fonctionner sous terre, mais c'est la réalité en Syrie. Les parties au conflit connaissaient bien l'emplacement de l'hôpital. L'ONU le soutient financièrement depuis plusieurs années. Sa localisation a de nouveau été signalée aux parties le 1<sup>er</sup> mars. Il s'agissait manifestement d'une attaque délibérée, et les membres du Conseil ont certainement tous connaissance de la déclaration publiée par le Secrétaire général.

Par ailleurs, j'ai déjà fait part au Conseil de mes préoccupations concernant l'insécurité croissante dans le camp de Hol. Un membre du personnel de Médecins Sans Frontières y a été tué dans sa tente le 24 février, alors qu'il n'était pas en service. L'insécurité dans le camp de Hol a désormais atteint des niveaux intolérables,

menaçant notre capacité à exercer nos activités. Quarante et un résidents ont été assassinés depuis le début de l'année.

Les autorités *de facto* du nord-est sont chargées de la sécurité dans le camp. Une importante opération de sécurité, impliquant un grand nombre de militaires, a débuté à Hol dimanche, avec l'intention déclarée de rétablir la sécurité dans le camp. Cet exercice a entraîné la suspension de nombreux services humanitaires. Les résidents, y compris les enfants, sont contrôlés et leurs tentes sont fouillées.

Il faut assurer la sécurité sans mettre en danger les habitants du camp et sans violer leurs droits et sans restreindre l'accès humanitaire. Il y a près de 40 000 enfants étrangers et syriens à Hol. Plus de 30 000 d'entre eux ont moins de 12 ans. Il est tout à fait inacceptable qu'ils restent dans cet environnement dangereux. Les pays d'origine doivent rapatrier leurs ressortissants.

Mon prochain point porte sur l'accès humanitaire. Le 21 mars, le jour même de l'attaque ayant visé l'hôpital d'Atareb, plusieurs missiles air-sol ont frappé la route menant au poste frontière de Bab el-Haoua, dans le nord d'Edleb. Environ 1 000 camions d'aide des Nations Unies traversent Bab el-Haoua chaque mois, comme l'autorise le Conseil de sécurité dans sa résolution 2533 (2020).

Un missile a frappé un terrain où étaient garés des camions utilisés pour le transport de fournitures humanitaires. Vingt-quatre camions ont été détruits ou endommagés. Les frappes aériennes ont également déclenché un incendie dans un entrepôt voisin d'une organisation non gouvernementale, qui stockait de la nourriture et d'autres fournitures humanitaires. Un quart des stocks, qui représentaient une aide pour plus de 4 000 personnes, ont été détruits.

Pour replacer les incidences de cette attaque dans leur contexte, je voudrais souligner à quel point les populations du nord-ouest de la Syrie dépendent de l'aide transfrontière. Il semblerait que certains se méprennent sur l'ampleur du rôle de l'ONU. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité au début de l'année, il a été suggéré que l'opération transfrontière des Nations Unies représentait 10 % de l'aide apportée. On m'a récemment interrogé à ce sujet de manière informelle, et j'ai répondu que je pensais qu'il s'agissait plutôt d'environ 40 %. Lorsque j'ai rapporté cette conversation aux membres de mon équipe, ils m'ont dit que je me trompais. « Donc, ce n'est pas 40 % ? », leur ai-je demandé. « Non », m'ont-ils répondu. « Alors, de combien s'agit-il ? », me suis-je enquis. « Nous pensons que c'est plus près de 50 % », ont-ils déclaré.

Plus de 4 millions de personnes se trouvent dans le nord-ouest de la Syrie. Nous estimons que plus de 75 % d'entre elles dépendent de cette aide pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. L'opération transfrontière parvient chaque mois à près de 85 % de ces personnes.

Les proportions varient en fonction du type d'aide. Par exemple, l'ONU fournit la grande majorité de l'aide alimentaire d'urgence. Entre 70 et 80 % de cette aide est apportée par le Programme alimentaire mondial. L'ONU joue également un rôle majeur en soutenant les autres fournisseurs d'aide. De nombreuses opérations d'organisations non gouvernementales dépendent de l'appui de l'ONU en matière de logistique, de financement et d'approvisionnement.

L'opération transfrontière des Nations Unies est l'une des opérations d'aide les plus examinées et les plus surveillées au monde. C'est parce que les personnes qui la financent, principalement des donateurs occidentaux et du Golfe, ont clairement indiqué qu'elles ne le feraient que si elles étaient sûres que les ressources ne sont pas détournées vers des groupes terroristes. Nous savons que l'aide parvient aux personnes auxquelles elle est destinée.

Certaines personnes ont suggéré que l'aide doit forcément être détournée, car sinon nous ne verrions pas le type de malnutrition que nous observons actuellement. Cela aussi est faux. La raison pour laquelle le taux de malnutrition est si élevé est que l'opération transfrontière ne suffit pas à empêcher cette situation. Plus d'argent et plus de points de passage permettraient d'y remédier.

Les habitants du nord-ouest de la Syrie savent que le Conseil va bientôt décider de l'avenir du programme transfrontière. La semaine dernière, mon bureau a reçu une lettre de groupes de femmes d'Edleb. Elle disait :

« Nous sommes 130 femmes syriennes : enseignantes, ingénieures, médecins et femmes au foyer. Nous sommes toutes des civiles qui ont vécu une décennie complète de guerre dans tous ses détails. En tant que femmes, mères et responsables de nos familles, nous nous opposons au non-renouvellement d'une résolution sur les opérations transfrontières. Nous ne voulons pas que nos enfants meurent de faim ».

Par ailleurs, nous avons continué de nous efforcer de trouver un accord, comme nous le faisons depuis plus d'un an, sur les livraisons à travers les lignes de front vers le nord-ouest du pays. J'ai de nouveau présenté un exposé au Conseil sur ce sujet le mois dernier (voir S/2021/206). Récemment, les différentes parties ont chacune décrit les dispositions qu'elles pourraient accepter, mais nous n'avons pas encore trouvé une approche sur laquelle tout le monde puisse s'accorder. Les discussions se poursuivent. Alors que nous livrons 1 000 camions d'aide par mois dans la zone transfrontière du nord-ouest, nous n'avons pas encore vu un seul camion franchir la ligne de front.

Je voudrais maintenant parler du nord-est du pays. L'aide humanitaire à travers les lignes de front vers le nord-est a augmenté, mais nous n'avons toujours pas la capacité de répondre à tous les besoins. Nous estimons que 1,8 million de personnes ont besoin d'aide dans les zones du nord-est de la Syrie qui échappent au contrôle du Gouvernement. Plus de 70 % d'entre elles sont considérées comme étant dans une situation de besoin extrême, ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale.

Des organisations humanitaires réputées nous informent que la disponibilité et l'accessibilité des soins de santé dans le nord-est sont insuffisantes. Peu de problèmes de santé sont traités de manière adéquate en raison du fonctionnement et de la capacité limités des établissements de santé, du manque de personnel médical suffisamment formé et de la pénurie de médicaments essentiels.

Les ONG opérant dans le nord-est font état de ruptures de stock imminentes de médicaments essentiels, tels que l'insuline et les médicaments cardiovasculaires et antibactériens, dans plusieurs établissements. L'ONU a pu appuyer la chaîne d'approvisionnement en fournitures médicales via le poste-frontière de Yaaroubiyé jusqu'à l'expiration de l'autorisation du Conseil de sécurité à cet effet. Des organisations honorables opérant dans le nord-est nous informent que ni l'appui fourni à travers les lignes de front aux établissements de santé, ni l'augmentation des expéditions transfrontières par les ONG n'ont depuis pu remédier à la situation.

Des études récemment effectuées à Deir el-Zor et à Hassaké montrent que seule la moitié des femmes enceintes et des jeunes mères dans ces camps sont en mesure d'accéder à des soins obstétricaux ou prénatals.

Les organisations humanitaires font tout leur possible pour combler les lacunes. Cependant, l'Organisation mondiale de la Santé nous avertit que le financement est un obstacle majeur, car les ressources disponibles ne couvriront que 40 % des besoins estimés en fournitures sanitaires dans le nord-est de la Syrie

---

pour l'année 2021. En l'absence de financements supplémentaires, au moins neuf établissements de santé appuyés par des ONG fermeront dans les mois à venir.

Qu'il me soit à présent permis de dire quelques mots sur l'aide que nous apportons dans toute la Syrie, malgré les difficultés et les obstacles que je viens de décrire.

L'aide humanitaire atteint actuellement environ 7,7 millions de personnes à travers le pays chaque mois. Demain, l'ONU coorganisera la cinquième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Les organisations humanitaires, coordonnées par l'ONU, recherchent environ 4,2 milliards de dollars pour une intervention sur le territoire syrien afin d'atteindre 12,3 millions de personnes dans le besoin. En outre, 5,8 milliards de dollars supplémentaires sont nécessaires pour apporter un soutien aux pays de la région qui accueillent des réfugiés syriens.

Notre capacité de fournir de l'aide et d'éviter une aggravation de la situation pour des millions de civils dépendra de la volonté politique et de la générosité financière de la communauté internationale, y compris des pays représentés au Conseil. Ce n'est pas le moment de réduire l'aide humanitaire pour la Syrie. Nous avons besoin de plus d'argent, non de moins, si nous voulons éviter une nouvelle détérioration de la situation, dont les conséquences pourraient être dramatiques et de grande ampleur.

## Annexe II

### **Exposé de M<sup>me</sup> Henrietta Fore, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

Cette année marque un anniversaire que personne ne voulait voir : la dixième année de la crise syrienne. Des maisons, des hôpitaux, des écoles et des systèmes d'approvisionnement en eau détruits, une crise économique, la pire de l'histoire de la Syrie, plongeant 90 % de la population dans la pauvreté, et un droit humanitaire bafoué en toute impunité. Il y a des millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou fuyant à travers les frontières de la Syrie, et une violence choquante, qui a tué ou blessé 12 000 enfants, et probablement beaucoup plus, depuis le début des combats.

La semaine dernière, un garçon de 10 ans a été tué dans la région d'Atareb, dans une nouvelle attaque contre un hôpital. C'est tragédie sur tragédie pour un pays autrefois magnifique, devenu méconnaissable aujourd'hui, et pour une génération d'enfants qui grandissent en ne connaissant que la guerre. Dans toute la Syrie, près de 90 % des enfants ont désormais besoin d'une aide humanitaire. Parmi eux, 3,2 millions, en Syrie et dans les pays voisins, ne sont pas scolarisés. Ils sont vulnérables à la violence, à l'exploitation, aux mariages précoces, au travail des enfants ou sont forcés de participer aux combats. Le nombre de familles signalant que leurs enfants souffrent de détresse psychologique a doublé l'année dernière.

Les attaques déciment les systèmes de soutien vitaux. Rien qu'en 2019, 46 attaques visant des installations d'eau ont été enregistrées, perturbant l'accès à l'eau pour des familles qui en ont désespérément besoin. La perturbation constante de la station d'eau d'Alouk à Hassaké, qui dessert près d'un demi-million de personnes, oblige les civils à s'approvisionner en eau non potable, les exposant à des maladies hydriques mortelles.

L'aggravation de la crise économique met une alimentation adéquate hors de portée de millions de familles. L'année dernière, le pays a connu le plus grand nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire de son histoire. Dans certaines régions du nord-ouest, la malnutrition aiguë approche le seuil d'urgence de 15 % chez les enfants déplacés et dans les zones et camps difficiles d'accès. Sous le regard du monde entier, un demi-million d'enfants souffrant d'un retard de croissance sont privés de tout leur potentiel dès leur plus jeune âge. Ils ne seront jamais en mesure de développer un cerveau sain ou un corps robuste s'ils souffrent d'un retard de croissance au cours des trois à cinq premières années de leur vie. Les enfants ne peuvent pas attendre.

Dans le nord-est du pays, plus de 37 000 enfants croupissent dans les camps de Hol et de Roj. Plus de 800 enfants sont dans des centres de détention et des prisons.

Et dans le sud-est, 11 000 personnes, dont la moitié sont des enfants, vivent dans le camp de Roukban dans des conditions qui se dégradent, avec notamment un manque de nourriture et de médicaments et des inquiétudes croissantes quant à la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Dans toute la Syrie, près de 48 000 cas de COVID-19 ont été signalés. Les tests disponibles étant limités, ce nombre est probablement beaucoup plus élevé.

Les répercussions de la guerre dans les pays voisins de la Syrie, dont la Jordanie, le Liban, l'Iraq, l'Égypte et la Turquie, touchent les communautés d'accueil et de réfugiés et mettent à rude épreuve les économies et les services, ainsi que les émotions, la patience et la générosité. Avec le reste de la famille des Nations Unies et nos partenaires, nos équipes fournissent des soins de santé, comme 900 000 vaccinations de routine pour les enfants l'année dernière, un soutien

psychosocial, de l'éducation, de l'eau, de l'aide en espèces, des informations sur la façon dont les gens peuvent rester en sécurité pendant la pandémie de COVID-19 et un accès équitable aux vaccins.

La conférence des donateurs qui se tiendra demain à Bruxelles sera l'occasion de renouveler le soutien mondial dans des domaines clefs. Cela inclut l'éducation, que je soulignerai comme un besoin critique, et un appel au financement pour combler de toute urgence le manque de soutien dans le nord-ouest de la Syrie, où les besoins sont les plus importants.

Cependant, au-delà du financement, nous avons besoin de l'aide du Conseil dans quatre domaines. Premièrement, l'UNICEF et ses partenaires ont besoin d'un accès régulier au nord-ouest de la Syrie pour fournir une aide humanitaire vitale. Le renouvellement de 12 mois a fourni la marge de manoeuvre nécessaire pour aider les personnes qui en ont désespérément besoin. Mais les besoins se multiplient. L'année dernière, nous avons constaté une augmentation de 20 % du nombre de personnes nécessitant une aide humanitaire dans le nord-ouest. Plus de 55 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë et devront faire face à de graves conséquences si l'accès et l'aide humanitaire ne sont pas maintenus.

Nous ne pouvons pas tourner le dos aux 3,4 millions de personnes dans le besoin qui vivent là-bas, dont 1,7 million d'enfants. Elles vivent dans des camps surpeuplés ou des établissements informels, avec un accès limité, voire inexistant, à l'électricité, aux soins de santé ou à l'eau. Cette aide est la seule bouée de sauvetage dont elles disposent.

Nous appelons le Conseil à renouveler la résolution sur l'aide transfrontière et à ne ménager aucun effort pour parvenir à un accord sur l'accès aux enfants au moyen d'opérations transfrontières pour atteindre la province d'Idlib et d'autres parties du nord-ouest.

Deuxièmement, toutes les parties doivent immédiatement cesser les attaques contre les enfants, les hôpitaux, les écoles et les autres infrastructures civiles vitales, comme les stations de traitement des eaux. Ces services essentiels doivent être protégés.

Troisièmement, il faut appuyer l'appel lancé par l'UNICEF en faveur de la libération, du rapatriement et de la réintégration des enfants se trouvant dans le nord-est du pays, en toute sécurité, sur une base volontaire et dans la dignité. Un enfant est un enfant, peu importe où il se trouve, qui il est et qui sont ses parents. Il a le droit de retourner dans sa communauté, d'être protégé et de recevoir les mêmes services que tout autre enfant. Beaucoup d'entre eux ont été témoins et victimes de violences extrêmes, et ont besoin d'un soutien à long terme pour se rétablir et recommencer leur vie.

Les enfants syriens qui vivent dans les camps de Hol et de Roj doivent être réintégrés dans leurs communautés locales, tandis que les enfants ressortissants de pays tiers doivent être rapatriés en toute sécurité dans leur pays d'origine.

Quatrièmement, il faut appuyer l'appel à la paix lancé par l'ONU. La Syrie se désintègre sous nos yeux. Après 10 années de guerre, il est temps de déposer les armes, de s'asseoir à la table des négociations et de parvenir à un accord de paix durable.

D'ici là, nos équipes restent et tiennent leurs promesses. Nous croyons en un avenir meilleur pour les enfants de Syrie. Leur courage nous inspire chaque jour, comme les enfants que j'ai rencontrés à l'école de Tal-Amara, dans le sud de la province d'Idlib, lors de ma dernière visite, les visages souriants et lumineux alors qu'ils me montraient fièrement leur travail, et les yeux remplis d'espoir pour l'avenir.

Pour des millions d'enfants syriens épuisés par la guerre, l'espoir est tout ce qu'ils ont. Nous demandons au Conseil non seulement de maintenir leur espoir en vie, mais aussi de l'assortir des solutions et du soutien dont ils ont besoin et de la paix durable qu'ils méritent.

## Annexe III

### Exposé de M<sup>me</sup> Amani Ballour, fondatrice du Fonds Al Amal

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil aujourd'hui. Je tiens tout particulièrement à remercier le Secrétaire d'État Blinken de son invitation.

Je m'appelle Amani Ballour. Je suis pédiatre et je viens de Damas, en Syrie. Je suis ici aujourd'hui pour parler non seulement en ma qualité de médecin, mais aussi en tant que Syrienne qui se soucie profondément de son pays.

La Syrie est brisée. Après 10 années de conflit, c'est un pays en ruines, non seulement sur le plan matériel, mais aussi dans l'esprit et le cœur de ses habitants.

J'ai travaillé dans un hôpital souterrain de la Ghouta orientale pendant près de six ans, les deux dernières années en tant que directrice. Les conditions de vie dans cet hôpital dépassaient tout ce que les membres du Conseil pourraient imaginer : une grave pénurie de fournitures médicales et de personnel soignant, un siège brutal qui a affamé jusqu'aux médecins et infirmières, des bombardements quotidiens à l'aide d'armes illégales, et même l'utilisation d'armes chimiques. Nous étions entourés par la souffrance et la mort.

Ma pire expérience s'est produite en 2013. Au milieu de la nuit, je suis arrivée à l'hôpital et j'ai été choquée de voir un grand nombre de patients, dont beaucoup d'enfants, qui suffoquaient et présentaient les symptômes d'une exposition à des agents chimiques. Des dizaines de femmes et d'enfants ont péri sous mes yeux. Au total, plus de 1 500 personnes ont été tuées dans cette attaque odieuse. Des enquêtes indépendantes ont révélé que l'agent utilisé était du sarin de qualité militaire, détenu uniquement par l'armée et les services de renseignement syriens. Pourtant, même après ce crime horrible, les attaques contre les hôpitaux, le siège et l'utilisation d'armes chimiques se sont poursuivies sans que des mesures ne soient vraiment prises pour amener les auteurs de ces actes à rendre des comptes.

Mon premier point porte sur la santé pédiatrique. Au cours des six années de siège, j'ai soigné des milliers d'enfants. Je les ai vus mourir de faim parce que la nourriture manquait ; je les ai entendus crier à cause du bruit des avions de guerre et des roquettes. Le manque de nourriture a entraîné des problèmes de malnutrition, qui se sont traduits par des retards de croissance, un affaiblissement du système immunitaire et, dans certains cas, par la mort. Le traumatisme du conflit a également provoqué de nombreux problèmes de santé mentale. Un grand nombre d'enfants sont nés dans la Ghouta pendant le siège ; ils ont grandi en ne connaissant que les destructions, les bains de sang et la mort. Cela a provoqué chez eux dépression, troubles de la personnalité, insomnie et paranoïa.

Je me souviens d'un moment particulier en 2013. Nous, le personnel médical, avons entendu dire que le Conseil de sécurité se réunissait pour discuter de la Syrie. Nous attendions tous avec beaucoup d'espoir cette séance, car nous étions convaincus que le Conseil de sécurité allait nous aider, mettre fin au siège, et apporter de la nourriture et des médicaments aux enfants.

Nous avons alors dit aux enfants : « le Conseil de sécurité se réunit pour parler de vous ». Pendant un court instant, ils ont ressenti de l'espoir. Nous avons attendu encore et encore, séance après séance, pendant six ans. Des millions de personnes en Syrie attendent encore. Je suis ici aujourd'hui car j'ai la chance d'avoir survécu. Je me suis battue et je continue de me battre pour défendre les besoins et les droits fondamentaux des femmes et des enfants innocents que j'ai soignés dans la Ghouta.

Fait plus important encore, je suis ici pour parler de leur souffrance et des mesures qui doivent être prises pour leur rendre le droit fondamental à la vie.

Mon deuxième point porte sur les attaques contre les installations médicales. Selon l'organisation Physicians for Human Rights, 598 attaques ont été perpétrées contre 350 installations médicales, entraînant la mort de 930 membres du personnel médical, sans que les responsables de ces actes n'aient à en répondre. Les travailleurs médicaux doivent être soutenus, et non pris pour cible.

Mon propre hôpital a été visé par une frappe aérienne en 2015, peu de temps après que la Russie a commencé à accroître son soutien à l'armée syrienne. Cette attaque a tué trois membres du personnel médical. Ils étaient mes amis et mes collègues. Pourtant, les criminels n'ont jamais été traduits en justice.

Pas plus tard que la semaine dernière, l'hôpital d'Atareb situé dans la province d'Alep, qui est géré par la Syrian American Medical Association et qui a reçu le soutien du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a été directement visé par des frappes d'artillerie. Cinq membres du personnel médical ont été blessés et sept civils ont été tués, dont deux enfants. Cet hôpital avait même fourni ses coordonnées géographiques à l'ONU. Une enquête doit immédiatement être ouverte. Seule l'application véritable du principe de responsabilité permettra de mettre enfin un terme à ces attaques.

Mon dernier point aujourd'hui concerne l'accès humanitaire. L'aide transfrontière est une bouée de sauvetage vitale pour les 4 millions de civils vivant dans le nord-ouest de la Syrie. La nécessité de distribuer rapidement des vaccins contre la maladie à coronavirus dans toutes les régions de Syrie montre une fois de plus l'importance de l'aide transfrontière.

J'ai pu constater pendant six ans que la fourniture de l'aide à travers les lignes de front était un échec. Lorsque je travaillais dans la Ghouta, nous manquions même de fournitures médicales de base pour nos patients. J'ai soigné des enfants qui mouraient de faim, souffraient de maladies chroniques et avaient désespérément besoin d'une aide humanitaire, même élémentaire. Pourtant, cette aide n'est jamais arrivée.

Les autorisations du régime étaient rarement délivrées et, même lorsqu'elles l'étaient, les articles essentiels, comme le lait maternisé, étaient souvent retirés. Je répète : les soldats retiraient le lait maternisé des camions et le vidaient sur le sol. Bien que l'Organisation mondiale de la Santé ait condamné publiquement cette pratique à de nombreuses reprises, elle a perduré. Une telle cruauté dépasse l'entendement.

Le Conseil ne peut pas laisser cette pratique se poursuivre. Pourquoi devrions-nous croire que les choses seront différentes cette fois-ci ? Le Conseil doit prendre des décisions en se basant sur les faits, et non sur des promesses vides de sens.

Le renouvellement de l'aide transfrontière par le point de passage de Bab el-Haoua est tout simplement un impératif moral, et vous devez également ouvrir d'autres points de passage pour répondre aux besoins croissants.

Je voudrais terminer mon intervention en posant une série de questions. La vie de ces femmes et de ces enfants a-t-elle moins de valeur que celle des membres du Conseil ? La vie d'un enfant syrien a-t-elle moins de valeur que celle d'un enfant vietnamien, d'un enfant chinois ou d'un enfant kényan ? Pourquoi sont-ils abandonnés depuis si longtemps ?

Trouvez-vous acceptable qu'un hôpital soit visé non pas une fois, non pas deux fois, mais près de 600 fois ? Si un hôpital était visé à Tunis, à New Delhi ou à Moscou, n'exigeriez-vous pas immédiatement la tenue d'une enquête et ne mettriez-vous pas tout en œuvre jusqu'à ce que justice soit rendue ?

Trouvez-vous acceptable de réduire encore l'accès humanitaire, en pleine pandémie, et alors que les besoins humanitaires augmentent chaque jour ? Si vos propres pays étaient confrontés à des taux croissants de malnutrition et de maladie, ne renforceriez-vous pas l'accès à l'aide ?

J'exhorte les membres du Conseil à mettre de côté leurs divergences et à recentrer leurs efforts sur la recherche d'une solution politique qui tienne compte des libertés essentielles et des droits de l'homme, à agir de toute urgence pour faire face à l'aggravation de la crise humanitaire et à demander des comptes aux personnes qui attaquent des installations médicales et emploient des armes chimiques.

J'exhorte également les membres du Conseil à passer des paroles à des actes concrets. Je mets au défi chaque membre du Conseil et chaque État Membre de l'ONU de prendre des mesures immédiates pour aider le peuple syrien : faire don des denrées alimentaires et des fournitures médicales nécessaires de toute urgence ; augmenter leurs contributions financières à l'ONU et à ses partenaires ; accepter de réinstaller davantage de réfugiés syriens, dont un nombre considérable se trouve encore dans des camps de réfugiés dans la région, cherchant désespérément à éviter de devenir une génération perdue ; offrir des bourses d'études universitaires aux étudiants afin que les Syriens puissent faire des études et un jour revenir et reconstruire notre pays.

Ce n'est que grâce à une solidarité et à une humanité partagée que nous pourrions soulager les souffrances du peuple syrien et avancer vers la justice, la paix et la réconciliation.

**Annexe IV****Déclaration de M. Antony J. Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock et la Directrice générale Fore de leurs exposés détaillés et francs, ainsi que de l'action vitale que l'ONU mène pour fournir une aide humanitaire au peuple syrien. Je remercie également le docteur Ballour, à la fois pour le service salvateur qu'elle a rendu à ses compatriotes syriens dans des circonstances extrêmement pénibles et pour les efforts intenses et déterminés qu'elle déploie pour faire connaître au monde les expériences du peuple syrien et demander avec insistance que ses droits soient respectés.

Ce mois-ci marque le dixième anniversaire du soulèvement syrien. Après une décennie de conflit au cours de laquelle le peuple syrien a énormément souffert, la situation est plus grave que jamais. Comme nous l'avons entendu, on estime que 13,4 millions de personnes, soit deux Syriens sur trois, ont besoin d'une aide humanitaire. Soixante pour cent des Syriens risquent vraiment de souffrir de la faim.

Chaque mois, le Conseil de sécurité se réunit pour discuter de la situation humanitaire en Syrie, et ces chiffres impressionnants sont évoqués. Dans ce contexte, il est bien trop facile de perdre de vue le fait que derrière chacun de ces chiffres se cache la vie d'un être humain.

Comme cette mère syrienne qui a récemment raconté à un journaliste qu'elle cherchait si désespérément à nourrir ses trois enfants qu'elle a dû faire un choix : « Je devais vendre mes cheveux ou mon corps », a-t-elle expliqué. Elle a vendu ses cheveux pour 55 dollars. Pendant les deux jours qui ont suivi, elle a pleuré de honte. Mais avec cet argent, elle a acheté du fioul domestique, de la nourriture et des vêtements pour ses trois enfants. C'est l'histoire d'une mère – d'une famille syrienne. Lorsque l'on se souvient que 12,4 millions de personnes en Syrie sont en situation d'insécurité alimentaire, l'on commence à comprendre l'ampleur de la souffrance humaine dans ce conflit.

Nous avons entendu le docteur Ballour dire qu'elle place un espoir dans le Conseil de sécurité – elle place un espoir dans le Conseil de sécurité. Nous sommes tous assis sur ces chaises, nous prononçons ces mots, nous représentons nos pays, mais comment est-il possible que nous ne puissions pas trouver dans nos cœurs l'humanité commune pour prendre des mesures concrètes et agir ? Comment cela est-il possible ? J'ai moi-même deux jeunes enfants. Je suppose que de nombreux membres du Conseil ont de jeunes enfants ou petits-enfants. Lorsque je pense aux enfants syriens dont nous avons entendu parler aujourd'hui, je pense à mes enfants. Je demande à mes collègues du Conseil de faire la même chose : qu'ils pensent aux leurs, qu'ils regardent dans leur cœur, et ensuite qu'ils parlent à leurs collègues. Malgré nos différences, nous devons trouver un moyen de faire quelque chose et d'agir pour aider les gens. C'est notre responsabilité, et c'est une honte si nous ne l'assumons pas.

Pendant ce temps, les personnes courageuses qui risquent leur vie pour tenter d'aider le peuple syrien continuent d'être prises pour cible. Le 21 mars, le régime d'Assad a bombardé l'hôpital chirurgical de Maarret el-Atareb dans l'ouest de la province d'Alep, tuant, selon certaines informations, sept personnes, dont, comme nous l'avons entendu, deux enfants – des cousins âgés de 10 et 12 ans. Cette attaque a également fait 15 blessés, notamment un médecin qui a reçu un fragment d'obus dans l'œil. Il ne retrouvera jamais la vue.

L'hôpital avait déjà, en 2014, été bombardé par le régime et, comme nous l'a dit le docteur Ballour, il a dû être reconstruit sous terre, dans l'espoir que, s'il était à nouveau ciblé, les patients seraient en sécurité.

Eh bien, la grotte n'a pas pu les protéger. Les coordonnées de l'hôpital avaient été communiquées – une fois encore, comme nous l'avons entendu – au mécanisme de déconfliction dirigé par l'ONU, ce qui signifie que le régime savait exactement où il se situait. L'hôpital de Maarret el-Atareb, qui est désormais fermé, accueillait auparavant 3 650 patients par mois en moyenne. Le jour même où le régime d'Assad a frappé l'hôpital, des frappes aériennes russes ont eu lieu près du seul point de passage frontalier autorisé par l'ONU avec la Syrie, tuant un civil, détruisant des fournitures humanitaires et menaçant le moyen le plus efficace d'acheminer l'aide au peuple syrien.

Bien que la réunion d'aujourd'hui soit axée sur la crise humanitaire en Syrie, il importe de rappeler que la seule solution à long terme à cette souffrance passe par un règlement politique et permanent du conflit, comme l'énonce la résolution 2254 (2015). Avec leurs alliés et partenaires, les États-Unis continuent d'appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Pedersen, à cette fin.

Mais même si nous œuvrons en faveur de cette solution, nous ne pouvons pas perdre de vue les besoins urgents du peuple syrien, été décrits avec tant d'éloquence aujourd'hui. Il est clair que ces besoins, notamment le fait de manger à sa faim et d'avoir accès aux médicaments essentiels, ne seront pas satisfaits par le régime d'Assad. Une fois encore, la question qui se pose à nous est donc la suivante : que peut faire le Conseil de sécurité pour aider les millions de Syriens dont la vie est menacée ?

À court terme, nous connaissons la réponse et elle est simple : nous devons veiller à ce que les Syriens reçoivent l'aide humanitaire dont ils ont besoin. À l'heure actuelle, le moyen le plus efficace d'acheminer le plus d'aide possible au plus grand nombre de personnes dans le nord-ouest et le nord-est du pays est de passer par les points de passage frontaliers. Pourtant, le Conseil de sécurité a récemment laissé expirer l'autorisation de deux points de passage frontaliers : Bab el-Salamé, dans le nord-ouest, qui permettait d'acheminer l'aide à environ 4 millions de Syriens, et Yaaroubiyé, dans le nord-est, qui permettait d'acheminer l'aide à 1,3 million de Syriens supplémentaires.

Nous avons la responsabilité de veiller à ce que les Syriens aient accès à une aide vitale, où qu'ils vivent. Compte tenu de cet objectif, il n'y avait aucune raison valable à l'époque pour que le Conseil n'autorise pas à nouveau ces deux points de passage humanitaires.

Il n'y a aucune raison valable pour que les points de passage restent fermés aujourd'hui. Ces points de passage ont permis d'acheminer l'aide de manière plus économique, plus sûre et plus efficace. En leur absence, la fourniture de l'aide est plus coûteuse, plus périlleuse et moins efficace. Cela signifie également que lorsque le seul point de passage restant devient inaccessible pour une raison quelconque, comme cela s'est produit la semaine dernière lorsqu'il a été bombardé par les forces russes, la fourniture de l'aide peut être carrément interrompue.

La réduction du nombre de postes frontières signifie également que davantage de convois humanitaires des Nations Unies sont contraints de franchir de multiples lignes de contrôle, de négocier l'accès avec divers groupes d'opposition armés et de parcourir de plus longues distances, ce qui multiplie les risques de ralentissement ou de blocage de l'aide avant qu'elle ne parvienne au peuple syrien et augmente les risques que les travailleurs humanitaires soient eux-mêmes pris pour cible.

D'aucuns diront que le renouvellement de l'autorisation d'utiliser les points de passage à des fins humanitaires et l'acheminement d'une aide humanitaire à travers les frontières empièteraient d'une certaine manière sur la souveraineté du régime syrien. Cependant, le but de la souveraineté n'a jamais été de donner à un gouvernement le droit d'affamer son peuple et de le priver de médicaments vitaux, de bombarder des hôpitaux ou de commettre toute autre violation des droits fondamentaux des citoyens.

D'autres membres du Conseil peuvent soutenir, comme ils l'ont fait par le passé, que nous devons nous appuyer davantage sur l'assistance acheminée à travers les lignes de front pour venir en aide aux Syriens, sous prétexte que cette méthode est plus efficace. Toutefois, comme nous avons pu le constater, lorsque nous avons davantage mis l'accent sur l'assistance acheminée à travers les lignes de front, le niveau de l'aide fournie au peuple syrien a diminué, et non augmenté.

Il est évident qu'il n'est pas dans l'intérêt du peuple syrien de ne pas autoriser l'utilisation des postes frontières. Ce n'est pas ce qui est recommandé par les experts des Nations Unies ou les experts humanitaires, et cela n'a rien à voir avec les principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Comme l'a déclaré le Secrétaire général Guterres, « il est essentiel d'intensifier les opérations d'acheminement de l'aide à travers les frontières et les lignes de front » pour atteindre tous les Syriens dans le besoin.

Il n'est pas non plus dans l'intérêt du peuple syrien de faire pression sur les réfugiés syriens pour qu'ils retournent en Syrie, notamment dans les zones contrôlées par le régime, où beaucoup craignent d'être détenus arbitrairement, torturés, voire même tués par les forces de sécurité d'Assad en représailles pour avoir fui. Nous sommes d'accord avec l'ONU : le retour des réfugiés doit se faire volontairement et en toute connaissance de cause et garantir la sécurité et la dignité des personnes concernées, sinon il ne devrait pas avoir lieu.

L'approche actuelle est injustifiée, inefficace et indéfendable. Elle a pour conséquence directe d'exacerber les souffrances du peuple syrien.

Je voudrais proposer une approche différente : renouvelons l'autorisation d'utiliser les deux postes frontières qui ont été fermés et celui qui est encore ouvert. Ouvrons plus de voies d'accès, et non moins, pour acheminer une aide alimentaire et des médicaments au peuple syrien. Engageons-nous à utiliser la voie la plus sûre et la plus rapide pour atteindre les personnes qui souffrent de la faim et meurent faute de médicaments. Ne faisons pas pression sur les réfugiés syriens pour qu'ils regagnent leurs foyers tant qu'ils n'ont pas le sentiment qu'ils peuvent le faire en toute sécurité et dans la dignité.

Posons-nous une question simple qui orientera notre décision sur le renouvellement de l'autorisation d'utiliser les points de passage transfrontaliers et sur toutes les questions relatives à l'acheminement de l'aide aux Syriens : quelle méthode sera la plus efficace pour atténuer les souffrances des enfants, des femmes et des hommes syriens ?

Une fois cette question posée, la mission du Conseil est simple : renouveler l'autorisation d'utiliser les points de passage, cesser de tolérer l'obstruction de l'aide et garantir aux travailleurs humanitaires un accès sans entrave aux Syriens dans le besoin, où qu'ils se trouvent, aussi rapidement que possible.

Un accès sans entrave aux Syriens est plus important que jamais, non seulement en raison de la crise humanitaire de plus en plus grave, mais aussi à cause de la menace que représente la maladie à coronavirus (COVID-19).

Tous les membres du Conseil ont été témoins dans leur propre pays des effets dévastateurs de la pandémie : les vies qu'elle emporte et la façon dont elle ravage

les moyens de subsistance et les économies. Les conditions idéales sont réunies aujourd'hui en Syrie pour que le virus se propage. Il est impossible de mettre en œuvre les mesures de distanciation physique lorsque les personnes se bousculent pour faire la queue dans l'espoir d'obtenir un repas gratuit. De nombreux Syriens ne disposent même pas d'un approvisionnement fiable en eau potable et en savon pour se laver les mains. Il y a environ un médecin syrien pour 10 000 civils en Syrie. Les hôpitaux qui fonctionnent encore sont constamment attaqués par le régime et ses partisans, comme ce fut le cas de l'hôpital d'Atareb.

Les médecins, les infirmiers et les travailleurs de la santé en Syrie tombent déjà malades et meurent à un rythme alarmant du fait de la COVID-19, et cela ne va qu'empirer. En Syrie, personne n'est sans doute plus vulnérable que les milliers de personnes détenues arbitrairement dans les prisons inhumaines du régime, la plupart pour avoir osé dénoncer ses atrocités, ainsi que les 6,7 millions de Syriens déplacés en raison du conflit qui fait rage.

Le Conseil de sécurité doit faire face à beaucoup de défis complexes. Celui-ci n'en est pas un. La survie des Syriens dépend de l'aide d'urgence qu'ils reçoivent. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour trouver les moyens de leur faire parvenir cette aide, d'ouvrir des voies d'accès, et non de les fermer.

Il incombe aux membres du Conseil de renouveler l'autorisation d'utiliser les trois points de passage frontaliers aux fins de l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple syrien ; de cesser de participer, ou de trouver des excuses, aux attaques qui entraînent la fermeture de ces passages ; et de cesser de prendre pour cible les travailleurs humanitaires et les civils syriens qu'ils tentent d'aider. Il faut arrêter de politiser l'aide humanitaire, dont sont tributaires les millions de Syriens qui attendent désespérément que le Conseil de sécurité leur porte secours.

Mettons fin à l'attente. Passons à l'action. Venons en aide au peuple syrien.

**Annexe V****Déclaration de M<sup>me</sup> Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie**

Je tiens à remercier les intervenants des précieuses informations qu'ils ont partagées avec nous. Je voudrais également exprimer ma gratitude aux travailleurs humanitaires qui sont en première ligne en Syrie et qui continuent de fournir une aide à des millions de personnes.

Ce mois-ci marque le dixième anniversaire de la tragédie que vit le peuple syrien. Malheureusement, 10 ans après le début des manifestations pacifiques, la guerre est loin d'être terminée. L'Estonie appelle à un cessez-le-feu complet sur l'ensemble du territoire syrien. Nous condamnons les frappes menées la semaine dernière par le régime syrien et la Russie dans le nord-ouest de la Syrie, en particulier l'attaque qui a visé un hôpital près d'Alep. Elles constituent une grave violation du droit international humanitaire.

Malgré les efforts que nous déployons pour porter secours à toutes les personnes dans le besoin, l'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord de la Syrie a été fortement perturbé. Les vetos opposés l'année dernière par la Russie et la Chine à la prorogation de l'autorisation concernant les opérations transfrontières d'acheminement de l'aide humanitaire ont entraîné une réduction importante de celle-ci dans de nombreux domaines.

Le régime syrien n'est pas parvenu à faciliter l'acheminement de l'aide à travers la ligne de front. Il n'y a pas d'accord fiable entre les organisations humanitaires et les autorités pour acheminer l'aide humanitaire dans le nord de la Syrie, où les populations en ont désespérément besoin.

L'Estonie se joint aux autres membres du Conseil de sécurité pour demander le renouvellement de l'autorisation concernant l'aide transfrontière en juillet prochain. À cette fin, nous apportons notre ferme soutien aux corédacteurs, la Norvège et l'Irlande. La fourniture de cette aide vitale doit se poursuivre, notamment pendant la pandémie. Des restrictions supplémentaires à l'accès auraient des conséquences catastrophiques pour des millions de personnes, dont des enfants, en Syrie.

Les mesures restrictives de l'Union européenne n'entravent en rien l'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie, notamment des denrées alimentaires et des fournitures médicales. Ces sanctions ne visent que les personnes qui ont commis des crimes contre le peuple syrien. Les sanctions resteront en vigueur jusqu'à ce qu'une véritable transition politique soit fermement engagée en Syrie, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

L'Union européenne et ses États membres sont les principaux donateurs d'aide humanitaire en Syrie et dans la région. L'Estonie contribue financièrement aux efforts humanitaires depuis le début de la crise. Demain, à la cinquième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, je vais annoncer des contributions supplémentaires pour atténuer les souffrances humaines du peuple syrien.

## Annexe VI

### **Déclaration de M. Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères de l'Irlande**

Je remercie le Secrétaire d'État Blinken et je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à participer à la réunion de ce matin. Votre présence aujourd'hui à la tête de notre réunion, ainsi que la force et la clarté de vos remarques, sont des signes encourageants qui montrent que les États-Unis considèrent qu'il est urgent de remédier à la situation tragique du peuple syrien qui souffre depuis longtemps.

Qu'il me soit tout d'abord permis de m'associer à la déclaration des corédacteurs prononcée au nom de l'Irlande et de la Norvège par la Ministre Søreide (annexe VII).

Notre rôle conjoint en tant que corédacteurs chargés du dossier humanitaire témoigne d'un appui constant à la réponse humanitaire en Syrie au cours de ce qui est maintenant plus d'une décennie de conflit. Nous avons pris l'engagement commun de veiller à ce que l'aide humanitaire continue d'atteindre toutes les personnes dans le besoin.

Je voudrais, ce matin, faire deux brèves remarques à titre national.

La première est de centrer notre attention sur l'ampleur dévastatrice des besoins en Syrie.

Je tiens, comme d'autres l'ont fait, à remercier nos intervenants, à savoir Mark Lowcock, Henrietta Fore et, en particulier, le docteur Amani Ballour, de leurs récits saisissants et sans complaisance des terribles réalités de la vie en Syrie aujourd'hui, une décennie entière après le début de ce conflit.

Nous sommes confrontés, en Syrie, à une crise humanitaire dont l'ampleur et la gravité restent véritablement stupéfiantes.

Nous connaissons la dure réalité ; nous l'entendons tous les mois. La situation s'aggrave. Le Secrétaire général nous informe que les besoins humanitaires ont augmenté d'un cinquième au cours de la seule année dernière. L'histoire jugera très sévèrement le Conseil pour avoir échoué, après une décennie complète, à protéger le peuple syrien d'une guerre insensée, de la violence et de la misère la plus totale. Des femmes, des enfants, des hôpitaux, des écoles, des villes entières sont en ruines. Et même aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure d'apporter pleinement une aide humanitaire de base aux enfants qui vivent sous des tentes et qui meurent de faim sans qu'aucun soutien leur soit fourni, sans même que leurs besoins fondamentaux soient satisfaits.

Nous avons collectivement, autour de cette table, le devoir d'agir, même avec 10 ans de retard. Le Conseil doit veiller à ce que les acteurs humanitaires puissent travailler en toute sécurité.

Ma deuxième remarque vise à amplifier ce que nous avons clairement entendu de la part du Secrétaire général, et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, une fois de plus aujourd'hui, à savoir que pour répondre aux importants besoins humanitaires sur le terrain, il est essentiel d'intensifier les livraisons à travers les lignes de front et à travers les frontières, et notamment de continuer à fournir l'aide de l'ONU par le point de passage frontalier dans le nord-ouest.

Il y a quelques semaines, je me suis rendu au point de passage de Bab el-Haoua et j'ai vu de mes propres yeux l'opération des Nations Unies, qui fournit une planche de salut vitale à plus de 3 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie. Sur place, j'ai rencontré les membres d'organisations non gouvernementales syriennes et internationales et d'organismes des Nations Unies travaillant dans le nord-ouest de la

Syrie. Leurs témoignages de première main m'ont fait prendre conscience une fois de plus de la misère humaine totale – et du gaspillage du potentiel humain – qui résulte de ce conflit.

J'ai également rencontré le chef de la mission de surveillance des Nations Unies et j'ai été très impressionné par la rigueur de la surveillance et de la supervision au centre de transbordement. La capacité de confirmer la nature humanitaire des livraisons, ce qui, bien sûr, est important, et d'assurer une supervision et une inspection approfondies, est un élément essentiel de l'opération globale des Nations Unies sur place.

Tous les éléments concrets dont nous disposons nous indiquent clairement que le Conseil doit renouveler le mandat pour ce point de passage avant son expiration en juillet. En vérité, nous avons besoin de davantage de points de passage, et non d'un seul, mais au strict minimum, nous devons maintenir ce qui existe actuellement.

L'Irlande croit aux efforts déployés par l'ONU pour trouver une solution politique au conflit en Syrie, et nous nous efforcerons de les appuyer. Seule une solution politique durable peut mettre fin au conflit et apporter espoir et stabilité à un pays déchiré.

Mais en attendant, des millions de Syriens ont désespérément besoin d'une aide humanitaire, et ils comptent sur nous pour leur apporter des réponses et un soutien. Ne les faisons pas attendre plus longtemps.

Le Conseil ne doit pas manquer, plus qu'il ne l'a déjà fait, à sa responsabilité collective envers le peuple syrien.

## Annexe VII

### **Déclaration de Mme Ine Eriksen Sørved, Ministre des affaires étrangères de la Norvège, au nom de l'Irlande et la Norvège**

Je fais cette déclaration au nom des corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien, l'Irlande et la Norvège. Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock ; la Directrice générale Henrietta Fore ; et le docteur Amani Ballour. Nous remercions le docteur Ballour du courage dont elle a fait preuve pendant de nombreuses années difficiles, et nous la remercions d'avoir partagé avec nous aujourd'hui son histoire poignante.

Ce mois-ci marque les 10 ans du conflit en Syrie, une décennie de pertes et de souffrances – c'est difficile à comprendre. Le coût pour le peuple syrien est stupéfiant. Ce matin, j'ai parlé avec le Président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer, qui revient tout juste de ce pays. Il m'a donné une idée du désespoir d'un pays confronté à ce qui est sans doute la pire situation humanitaire de son histoire. Le Conseil et la communauté internationale ne sont malheureusement pas parvenus à protéger les civils du cauchemar de ce terrible conflit. Dans le même temps, nous avons assisté à l'une des plus importantes réponses humanitaires que le monde ait jamais vues.

Demain, l'ONU et l'Union européenne organiseront la cinquième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région.

Cette conférence confirmera une nouvelle fois le soutien extraordinaire de la communauté internationale et sa solidarité envers le peuple syrien. Cependant, la réalité est que, malgré tous ces efforts, les besoins humanitaires dans leur ensemble continuent d'augmenter et sont maintenant plus importants qu'ils ne l'ont jamais été au cours du conflit. Aujourd'hui, plus de 13 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire, dont 5 millions d'enfants, qui n'ont jamais connu autre chose que le conflit.

La violence continue de faire des victimes parmi les civils en Syrie. La semaine dernière, une attaque à l'obus d'artillerie perpétrée contre un hôpital à Maarret el-Atareb, dans la province d'Alep, a tué au moins six personnes, dont un garçon de 10 ans. Plus d'une dizaine de civils ont été blessés, dont cinq membres du personnel médical. Le même jour, de multiples frappes aériennes ont été menées près de Bab el-Haoua, à la frontière turco-syrienne, où ont lieu les livraisons humanitaires transfrontières de l'ONU qui permettent de sauver des vies. D'ailleurs, 24 camions utilisés pour le transport de fournitures humanitaires ont été détruits ou endommagés.

En outre, les engins explosifs improvisés, y compris les véhicules piégés et les restes explosifs de guerre, font encore de nombreuses victimes civiles. Nous appuyons les efforts du Groupe consultatif indépendant de haut niveau du Secrétaire général sur la déconfliction humanitaire en République arabe syrienne visant à renforcer ledit mécanisme de déconfliction.

Nous voudrions également nous associer à la déclaration du Secrétaire général selon laquelle les attaques directes contre les civils et les infrastructures civiles, y compris les unités médicales telles que les hôpitaux, sont strictement interdites en vertu du droit international humanitaire. Le cessez-le-feu fragile qui a été largement respecté dans certaines régions de la Syrie ces dernières années n'a pas apporté la paix à ces civils ou à leurs proches. Il faut instaurer un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale.

La dépréciation accélérée de la livre syrienne continue de susciter des inquiétudes quant à de nouvelles augmentations des prix des denrées alimentaires et

à une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire qui en découlerait. Les indicateurs à travers la Syrie montrent une détérioration soutenue au cours des deux premiers mois de l'année 2021. La perspective d'une famine dans certaines régions de Syrie est désormais bien réelle.

Comme le Secrétaire général l'a affirmé avec force devant le Conseil ce mois-ci (voir S/2021/250), « faute de nourrir les gens, vous alimentez les conflits. ». Le droit international humanitaire, renforcé par les résolutions du Conseil de sécurité adoptées à l'unanimité, notamment la résolution 2417 (2018), interdit aux parties à un conflit de priver les civils des biens indispensables à leur survie tels que les denrées alimentaires, les récoltes, le bétail et les installations d'eau. Il faut garantir un accès humanitaire sans entrave, et l'utilisation de la famine comme arme de guerre contre les civils est interdite.

Nous, membres de la communauté internationale, nous nous sommes engagés à faire en sorte qu'il n'y ait pas une génération perdue en Syrie. Cependant, les enfants syriens n'ont pas, pour la plupart, été en mesure d'exercer leur droit à l'éducation et à l'enfance. Deux millions et demi d'enfants ne sont pas scolarisés ; leur avenir est incertain. Trop d'écoles ont été endommagées ou détruites et utilisées à des fins militaires ou comme abris pour les familles déplacées. De nombreux enfants ont quitté l'école pour aider leur famille à survivre. C'est cette génération qui sera un jour chargée de reconstruire le pays.

Pour répondre à ces besoins, tous les objectifs stratégiques du plan de réponse humanitaire doivent être atteints. L'aide humanitaire est essentielle pour sauver des vies et assurer la survie des populations. Des activités de résilience humanitaire sont nécessaires, comme le transport de l'eau et la protection des sources d'eau, et doivent être menées dans le plein respect des principes humanitaires et seulement en fonction des besoins.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue d'être imprévisible. La première livraison anticipée de vaccins au moyen du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins constituera un pas en avant dans nos efforts conjoints pour combattre la pandémie. Nous réitérons les demandes répétées du Conseil pour que toutes les parties autorisent un accès humanitaire sans entrave et respectent les accords de cessez-le-feu, afin de permettre aux équipes médicales humanitaires de vacciner en toute sécurité les personnes qui en ont le plus besoin.

Nous sommes très préoccupés par ce qu'indique le rapport du Secrétaire général, à savoir que les parties au conflit continuent de s'en prendre au personnel et aux unités sanitaires ou humanitaires. Nous appelons donc également toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire. Les travailleurs de la santé ne sont pas une cible.

L'ONU et ses partenaires humanitaires ont besoin d'un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave à l'ensemble de la Syrie. Comme le Secrétaire général l'a déclaré récemment, et comme nous avons entendu le Secrétaire général adjoint Lowcock le répéter aujourd'hui, un meilleur accès est nécessaire. Tant que la situation sur le terrain restera inchangée, il sera essentiel d'intensifier les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front et les frontières pour atteindre toutes les personnes qui en ont besoin, où qu'elles se trouvent, y compris aux fins de la vaccination contre la COVID-19. Pour répondre aux besoins humanitaires des 4 millions de civils dans le nord-ouest de la Syrie, il faut que les activités d'acheminement de l'aide par l'ONU à travers le poste frontière de Bab el-Haoua se poursuivent. Cet accès transfrontière est essentiel pour réduire la faim, garantir l'accès aux soins de santé et mettre en œuvre les efforts visant à contenir la COVID-19. Sans cette aide humanitaire vitale, nous perdrons des vies.

Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'ONU pour mettre en place une mission d'appui à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie, et nous appelons toutes les parties à faciliter ce processus sans plus attendre. Les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers la ligne de front à Edleb peuvent compléter les opérations transfrontières. Toutefois, compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires, on ne peut pas s'attendre à ce que ces missions à travers les lignes de front se substituent à l'opération transfrontière par le point de passage de Bab el-Haoua. Il n'existe actuellement aucun moyen viable de remplacer les 4 369 camions qui ont franchi la frontière pour apporter une aide vitale au cours des huit derniers mois. Nous avons besoin de toutes les modalités pour que l'aide humanitaire parvienne aux personnes dans le besoin.

Avant de conclure, je voudrais également dire quelques mots à titre national.

Demain, à la Conférence de Bruxelles, la Norvège annoncera une contribution supplémentaire de 190 millions de dollars pour aider la Syrie et la région cette année, réaffirmant ainsi notre statut en tant que l'un des principaux donateurs aux interventions internationales.

En conclusion, lorsque je parle à nos partenaires sur le terrain, ils souhaitent faire passer le message suivant : le peuple syrien a besoin de retrouver l'espoir d'un avenir meilleur. Depuis 10 ans, les enfants, les mères et les pères, et les sœurs et les frères syriens font les frais de l'incapacité à mettre fin au conflit. Ils continuent de faire l'expérience directe des souffrances causées par des années de conflit prolongé et les urgences humanitaires qui en résultent, aggravées par les restrictions à l'accès humanitaire.

Nous appuyons pleinement les efforts déployés sous l'égide de l'ONU pour trouver une solution politique. Nous savons que les progrès sur le plan politique sont la clef pour améliorer la situation sur le terrain. Le Conseil doit assumer ses responsabilités et faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme aux souffrances du peuple syrien.

## Annexe VIII

### **Déclaration de M. Othman Jerandi, Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la Tunisie**

[Original : arabe]

Je tiens tout d'abord à féliciter S. E. M. Antony Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, de la compétence avec laquelle les États-Unis dirigent les travaux du Conseil de sécurité pendant leur présidence ce mois-ci. Je souhaite en outre saluer l'initiative prise par son gouvernement d'organiser la présente réunion de haut niveau, compte tenu de l'importance de la dimension humanitaire et son rôle central pour le règlement de différentes crises.

Je tiens également à remercier Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et Henrietta Fore, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de leurs précieux exposés sur l'évolution récente de la situation humanitaire en Syrie. Je remercie aussi la fondatrice du Fonds Al Amal de son exposé, et je me félicite de la tenue de la conférence des donateurs pour la Syrie, qui a débuté aujourd'hui à Bruxelles.

Les informations que nous avons entendues lors des exposés d'aujourd'hui confirment que la situation humanitaire en Syrie continue de se détériorer et soulignent l'ampleur de la tragédie que vit le peuple syrien, en particulier les groupes vulnérables, à savoir les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant des besoins particuliers.

Cette crise qui dure depuis 10 ans a épuisé les ressources du peuple syrien. Des millions de Syriens font face à des risques d'insécurité alimentaire et de famine, en raison de l'effondrement de l'économie, de la dépréciation de la monnaie syrienne et de la hausse sans précédent des prix qui en résulte, autant de facteurs qui ont réduit le pouvoir d'achat des produits les plus élémentaires.

Des millions de personnes déplacées ont fui la machine de la violence pour finalement se retrouver exposées à toutes sortes d'exploitation, de traite et de violations, et 90 % des enfants syriens ont aujourd'hui cruellement besoin d'une supervision et d'une aide humanitaire d'urgence.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé les souffrances du peuple syrien, en particulier à la lumière de la détérioration des services de santé et de la hausse record du prix des médicaments, si tant est qu'ils soient disponibles, doublant ainsi le nombre de Syriens qui ont besoin d'une aide d'urgence pour survivre.

Tout en saluant les efforts considérables déployés par toutes les organisations humanitaires et les institutions spécialisées pour soulager les souffrances du peuple syrien, ainsi que les initiatives des pays d'accueil voisins, la Tunisie exhorte la communauté internationale à intensifier les activités de secours pour répondre aux besoins urgents et croissants du peuple syrien, notamment en atténuant les effets de la pandémie de COVID-19.

Dans ce contexte, il est nécessaire de travailler à l'adoption d'un plan d'action sur la base des priorités suivantes.

Premièrement, il faut adhérer à un cessez-le-feu global et mettre fin aux hostilités dans toutes les régions de la Syrie en réponse à l'appel du Secrétaire général et de son envoyé spécial et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2532 (2020). À cet égard, je suis profondément préoccupé par l'escalade militaire, la récente reprise de la violence dans le nord-ouest de la Syrie, les pertes en vies humaines et les dommages importants causés aux

installations civiles qui en résultent. La poursuite des hostilités n'aidera pas à trouver une solution politique, pas plus qu'elle ne permettra d'atténuer la crise humanitaire ou de contenir les répercussions de la COVID-19. Elle aidera plutôt les groupes terroristes à revenir et se réorganiser, compromettant ainsi les efforts déployés pour les combattre.

Deuxièmement, il importe de mettre en place un système multimodal intégré à travers les frontières et les lignes de front pour garantir l'entrée de l'aide humanitaire et son acheminement aux personnes qui en ont besoin de manière impartiale et sans interruption, conformément au droit international et au droit international humanitaire. Par conséquent, nous appelons toutes les parties à faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave à toutes les régions de la Syrie et à assurer la sécurité du personnel humanitaire et médical. Nous notons avec satisfaction la coopération constructive du Gouvernement syrien avec les missions humanitaires des Nations Unies qui sont à l'œuvre dans ce domaine vital.

Pour terminer, la Tunisie réitère que le seul moyen de mettre fin aux souffrances du peuple syrien, de remédier aux différents facteurs et domaines de vulnérabilité et d'isoler les groupes terroristes est de parvenir à une solution politique globale conformément à la résolution 2254 (2015) et aux aspirations des Syriens. Une telle solution renforcerait leur résilience et les aiderait à se reconstruire et à avancer vers un avenir unificateur et associant tous les Syriens, apportant ainsi une stabilité accrue à l'ensemble de la région.

**Annexe IX****Déclaration de M. Sergey Vershinin, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie**

[Original : russe]

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, et la Directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, de leurs exposés.

Dans l'ensemble, nous nous associons aux évaluations alarmantes des situations humanitaire et socioéconomique en Syrie telles qu'exprimées par les représentants de l'ONU et d'autres organisations internationales. Aujourd'hui, l'écrasante majorité des Syriens – plus de 90 % – vit en dessous du seuil de pauvreté ; 60 % d'entre eux ne se nourrissent pas suffisamment et 2 millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation. Paradoxalement, le niveau de vie en Syrie s'est nettement détérioré au cours de l'année dernière alors que la violence a considérablement diminué. À titre indicatif, la pire situation se dessine dans les régions du nord-ouest, du nord et du nord-est du pays, que Damas ne contrôle pas. Qu'il me soit permis de rappeler que la responsabilité de ces régions incombe aux pays occupants *de facto* et aux autorités locales sur place.

Les terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant et de l'Organisation de libération du Levant, qui contrôlent Edleb et ont intensifié leurs activités dans la région du Trans-Euphrate, restent un sérieux problème pour la Syrie. Conformément aux résolutions de la communauté internationale, la lutte inconciliable menée à leur encontre doit se poursuivre. Je voudrais, à ce stade, souligner à nouveau que les actions des forces gouvernementales syriennes, avec l'appui de l'armée russe, sont bien équilibrées et qu'elles tiennent compte de la nécessité d'assurer la sécurité des civils locaux. Dans le même temps, les tentatives des pseudo-humanitaires des Casques blancs de disculper les groupes militants et de les présenter comme une opposition armée sont inacceptables et méritent d'être condamnées.

La détérioration alarmante de la situation en Syrie oblige les dirigeants des organisations internationales compétentes sur le terrain à exiger non seulement une aide humanitaire urgente qui ne couvre que les besoins fondamentaux du peuple syrien, mais aussi la mise en œuvre de projets de relèvement rapide et d'appui à la population. En réponse, les membres les plus responsables de la communauté internationale, principalement les États-Unis et les pays européens, affirment que rien ne sera fait pour le relèvement des Syriens sans changements politiques dans le pays. Washington et Bruxelles ont réagi à l'appel du Secrétaire général à réduire et à lever les sanctions unilatérales pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en augmentant comme jamais auparavant les restrictions illégales adoptées en contournant le Conseil de sécurité, notamment l'application effective de la tristement célèbre loi César en juin 2020.

Les « retraits humanitaires » déclarés alors que la Syrie souffre d'une pénurie totale de pain, de carburant, de pièces détachées, de médicaments et d'équipements médicaux ne sont pas non plus mis en œuvre. Cela touche non seulement les Syriens ordinaires, mais aussi les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Dans le même temps, on signale que des convois des États-Unis transportent chaque jour du pétrole et des céréales depuis la Syrie vers l'Iraq. Selon les informations disponibles au 23 mars, 300 camions d'essence et plus de 200 camions de céréales ont franchi la frontière entre la Syrie et l'Iraq depuis le début du mois. Il apparaît donc qu'alors que les Syriens souffrent d'une pénurie aiguë de produits de base, notamment de pain et d'essence, les ressources naturelles de la Syrie font l'objet d'une contrebande importante depuis la

région du Trans-Euphrate contrôlée par les États-Unis. Dans le même temps, le pays est asphyxié économiquement par des sanctions unilatérales qui ne sont rien d'autre qu'une forme de châtement collectif.

Cela dit, maintenant qu'il reste un peu moins de trois mois et demi avant l'expiration de la résolution 2533 (2020), sur l'aide humanitaire transfrontière, des débats ont commencé pour dire que c'est la seule perspective possible. À titre indicatif, la question du trafic transfrontière illégal n'est pas soulevée au Conseil de sécurité alors même que ce trafic se poursuit, et que, parallèlement, une résolution spéciale est requise pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Il convient également de noter que le Conseil de sécurité accorde beaucoup moins d'attention aux graves problèmes humanitaires qui se posent dans d'autres pays, tels que le Yémen, la Libye et le Venezuela.

En vertu de la résolution 2533 (2020), Bab el-Haoua est le seul point de passage qui est indiqué dans le mécanisme transfrontière pour la zone de désescalade d'Edleb. Depuis juillet 2020, date à laquelle cette résolution a été adoptée, la capacité de passage y a été considérablement augmentée. Selon nos collègues de l'ONU, jusqu'à 1 000 véhicules l'empruntent chaque mois. Mais malgré cela, la situation humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie va de mal en pis.

Dans le même temps, un convoi conjoint de l'ONU, du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabe syrien n'a toujours pas franchi la ligne des contacts, bien que cela ait été convenu avec Damas en avril 2020. D'un exposé à l'autre, nous entendons les orateurs nous expliquer qu'il faut recevoir le consentement de certaines parties à Edleb sur la livraison de l'aide humanitaire urgente. Apparemment, ce sont ces mêmes parties qui autorisent le passage de convois similaires dans le cadre d'expéditions transfrontières de marchandises. Si l'on se souvient que la zone de désescalade d'Edleb est contrôlée par l'Organisation de libération du Levant et Hourras el-Din, qui figurent sur la liste des groupes terroristes de l'ONU, on comprend mieux de quelles parties il s'agit. En outre, ces mêmes militants empêchent la libre sortie des civils d'Edleb par les couloirs humanitaires spéciaux qui ont été ouverts à cet effet avec l'aide de l'armée russe, dans les villages d'Abou Azzeidin, de Meïznaz et d'Al-Tarnaba.

Je vais donner un exemple. Le 11 mars, lorsque l'aide humanitaire a été envoyée au village de Rami, les militants ont privé les civils de produits alimentaires, ce qui a conduit à un affrontement armé qui a fait environ 10 victimes. C'est une preuve supplémentaire que cette aide ne parvient pas à ses destinataires, mais qu'elle est détournée par les terroristes qui imposent un tribut pour les livraisons humanitaires et qui harcèlent cruellement les civils. En fait, les militants se servent des civils syriens comme otages pour obtenir l'aide humanitaire par l'intermédiaire d'un mécanisme non transparent. L'ONU n'est pas en mesure de contrôler correctement cette situation, faute d'accès au nord-ouest de la Syrie.

Une situation similaire est apparue dans le camp de Roukban, dans la zone de 55 kilomètres occupée par les États-Unis, près de Tanf, dans le sud de la Syrie. Selon l'étrange logique de Washington, l'aide est censée être acheminée à ses résidents depuis Damas plutôt que depuis la frontière avec l'Iraq par la voie la plus directe et la plus rapide, qui est utilisée pour approvisionner la garnison des États-Unis.

La conférence régulière de l'Union européenne à Bruxelles sur l'aide humanitaire pour la Syrie a été mentionnée ici. Comme cela est devenu courant, les organisateurs n'ont pas invité le Gouvernement syrien, un Membre de l'ONU, à y assister. Comment peut-on discuter de l'avenir du pays sans ses autorités légitimes qui, selon les représentants de l'ONU à Damas, fournissent rapidement

toutes les autorisations nécessaires pour l'octroi de l'aide humanitaire internationale demandée ?

Il y a là une politisation manifeste de questions strictement humanitaires, en particulier une discrimination envers les régions contrôlées par Damas lors de la distribution de l'aide humanitaire ; un refus de faciliter le redressement du pays et le retour des réfugiés ; un durcissement des sanctions pendant la pandémie de COVID-19 ; et une volonté de maintenir un mécanisme transfrontière qui viole les normes du droit international humanitaire et la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Tout cela est fait pour porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie pour des raisons politiques dues au mécontentement envers les dirigeants du pays. Dans ce contexte, il est regrettable et condamnable que certains pays occidentaux continuent de violer l'esprit et la lettre de la résolution 2254 (2015), tout particulièrement le deuxième alinéa du préambule, dans lequel les États Membres de l'ONU réaffirment leur

« ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies ».

### **Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Je ne peux pas ne pas réagir aux propos de mon collègue britannique concernant les « Casques blancs ».

À notre avis, nos partenaires occidentaux et britanniques continuent à défendre la soi-disant organisation humanitaire des « Casques blancs » avec une ténacité qu'il serait bon de réserver à une meilleure cause. Cette pratique se poursuit malgré les preuves toujours plus nombreuses de leur alliance avec les terroristes et du fait que leurs vidéos, sur lesquelles se fondent la majorité des allégations occidentales contre Damas, ne sont qu'une mise en scène.

Nous avons dénoncé à plusieurs reprises ces mensonges, partagé des documents pertinents et organisé des conférences de presse. Cependant, les membres du Conseil de sécurité préfèrent fermer les yeux, car la vérité est trop dérangeante et amère. Quel genre d'individus se font passer pour des travailleurs humanitaires des « Casques blancs » ? Le fait suivant peut nous éclairer : beaucoup d'entre eux, qui ont fui à l'étranger une fois la majeure partie du territoire syrien libéré, n'ont pas été soutenus par leurs partenaires occidentaux, malgré leurs supplications, car leurs liens avec les terroristes ne sont que trop évidents.

Nous comprenons que notre collègue a besoin de se justifier auprès des contribuables britanniques pour avoir dilapidé les fonds destinés à soutenir la prétendue opposition syrienne. Je sympathise sincèrement avec lui. Il s'agit d'une affaire très délicate, surtout si on tient compte du nombre croissant de questions soulevées par les activités du parrain des « Casques blancs », l'agent des services secrets britanniques Le Mesurier, et sa mort mystérieuse. Cependant, il n'est pas approprié de répondre à toutes ces préoccupations publiques internes au détriment d'une réunion du Conseil de sécurité. Ce type de manœuvre ne fait pas honneur à la diplomatie britannique.

**Annexe X****Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois et anglais]

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock et la Directrice générale Fore de leurs exposés. J'ai également suivi avec attention la déclaration de la représentante de la société civile.

Le conflit qui dure depuis maintenant 10 ans en Syrie a infligé des souffrances indicibles au pays et à son peuple. De nombreuses questions découlant de la situation actuelle en Syrie méritent une réflexion approfondie. Les faits ont prouvé à maintes reprises que le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale est une norme internationale qui doit être préservée. Une solution politique est le seul moyen viable de régler les problèmes liés aux points chauds. Il est essentiel de soutenir la voie de développement choisie par un peuple et adaptée à ses conditions nationales. Le changement de régime n'est pas une option et ne fonctionnera pas. Les sanctions unilatérales ne feraient qu'aggraver la situation. Une intervention militaire extérieure conduirait inévitablement à de plus grandes catastrophes et à de graves conséquences.

Dans les circonstances actuelles, la communauté internationale doit adopter une approche globale, intégrant les aspects politiques, économiques, humanitaires et relatifs à la sécurité, afin de promouvoir conjointement la réalisation rapide de la paix, de la sécurité et du développement. Je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, nous devons continuer d'œuvrer en faveur d'un règlement politique et soutenir le peuple syrien pour qu'il décide en toute indépendance de l'avenir de son pays. La Chine appelle toutes les parties en Syrie à coopérer avec les bons offices de l'ONU et à promouvoir l'avancement des travaux de la Commission constitutionnelle. Le processus politique syrien doit adhérer au principe d'un processus dirigé et pris en main par les Syriens. La communauté internationale doit soutenir résolument le peuple syrien dans son exploration de la voie de développement national. Les travaux de la Commission constitutionnelle doivent rester indépendants et libres de toute ingérence extérieure. Le processus d'Astana et les pays de la région concernés peuvent jouer un rôle de coordination et de facilitation. Nous nous félicitons du fait que les États arabes concernés envisagent positivement le retour de la Syrie dans la Ligue des États arabes. Cela est propice à l'avancement du processus politique en Syrie, qui doit être encouragé et soutenu par la communauté internationale.

Deuxièmement, le rôle de premier plan du Gouvernement syrien doit être pleinement exploité afin de favoriser une amélioration sensible de la situation humanitaire sur le terrain. Compte tenu de la gravité de la pandémie et du problème de sécurité alimentaire en Syrie, il faut fournir une aide humanitaire en mettant l'accent sur les besoins humanitaires des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables. La Chine a récemment fourni 150 000 doses de vaccins et un premier lot d'aide de 750 tonnes de riz à la Syrie, par des canaux bilatéraux et continuera à contribuer à l'atténuation de la crise humanitaire en Syrie. La Chine se félicite de la fourniture des vaccins au peuple syrien au moyen du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Le Gouvernement syrien coopère avec l'ONU, les organisations non gouvernementales et d'autres partenaires pour faire progresser les opérations humanitaires et acheminer une grande quantité de fournitures médicales dans le nord-est du pays à travers les lignes de front. La Chine s'en félicite. La communauté internationale doit aider l'ONU à ouvrir dès que possible une voie d'acheminement de l'aide humanitaire de Damas vers le nord-ouest, afin de réduire progressivement la dépendance de la Syrie à l'égard du mécanisme transfrontière.

Troisièmement, les sanctions unilatérales et le blocus économique doivent être levés immédiatement pour aider la Syrie à rétablir la normalité. L'économie syrienne est en détresse, et les prix du pétrole et d'autres produits de base dans le pays ont doublé tandis que la livre syrienne s'est dépréciée de 99 % par rapport à sa valeur avant la guerre. La Syrie ne peut pas résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée en comptant uniquement sur l'aide. La solution à long terme réside dans une paix durable et dans le relèvement et le développement socioéconomiques du pays. La Chine salue les mesures prises par le Gouvernement syrien pour assumer sa responsabilité de faire progresser les réformes agricoles et de promouvoir la coopération commerciale.

Dans le même temps, il convient de noter que les mesures coercitives unilatérales et l'absence d'aide à la reconstruction sont désormais les principaux obstacles à la reprise économique de la Syrie. La levée des mesures coercitives unilatérales est un appel à la justice, et nier les graves dommages causés par ces mesures revient à se voiler la face. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires doit tenir compte des appels pressants de plusieurs membres du Conseil de sécurité et de l'ensemble des États Membres, ainsi que de l'appel du Secrétaire général, évaluer en détail l'impact humanitaire des mesures coercitives unilatérales et soumettre un rapport au Conseil. La Chine appelle la communauté internationale à apporter son concours à la Syrie pour reconstruire les infrastructures et préserver les moyens de subsistance de la population. L'aide nécessaire doit être apportée dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance et ne doit pas être liée au processus politique.

Quatrièmement, l'occupation étrangère doit cesser et le terrorisme en Syrie doit être éradiqué. La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour sauvegarder sa souveraineté nationale, son indépendance, son unité et son intégrité territoriale. Nous nous opposons aux intentions et aux actions qui mettent en danger la sécurité nationale de la Syrie et divisent le territoire syrien. La Charte des Nations Unies contient des dispositions claires sur l'exercice du droit de légitime défense, qui ne doivent pas être mal interprétées, utilisées de manière abusive ou servir d'excuse à l'usage excessif de la force en Syrie. Les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil présents en Syrie peuvent à tout moment semer le chaos et mettre en péril la sécurité et la stabilité du pays, voire de la région tout entière. La communauté internationale doit rester vigilante, renforcer la coopération et combattre résolument le terrorisme, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil. De nombreux faits ont prouvé qu'en matière de lutte contre le terrorisme, la politisation et les politiques de deux poids, deux mesures ne profitent à personne et peuvent causer des dommages considérables.

Une solution rapide à la question syrienne est ce qu'espèrent ardemment les Syriens et est dans l'intérêt des pays de la région et de la communauté internationale dans son ensemble. La Chine espère de tout cœur que la Syrie pourra sortir des ténèbres de la guerre et rétablir la paix et la tranquillité le plus rapidement possible. Nous continuerons de jouer un rôle constructif à cet égard.

## Annexe XI

### **Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

C'est un honneur, Monsieur le Président, de vous voir présider le Conseil et je tiens à remercier la présidence américaine du Conseil de sécurité pour le mois de mars.

Je remercie aussi M. Lowcock, M<sup>me</sup> Fore et le docteur Ballour pour leurs exposés.

La population syrienne continue chaque jour à payer le prix de ce conflit. Des centaines de milliers de personnes ont perdu la vie, plus de 13 millions de Syriens ont besoin d'aide humanitaire, 90 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, la moitié déplacée ou réfugiée, et la plupart des enfants syriens n'ont connu que la guerre.

Dix ans après le début de cette tragédie, le conflit est loin d'être terminé. Il est urgent de mettre en place une cessation immédiate des hostilités sous supervision des Nations Unies, ainsi qu'une pause humanitaire, conformément aux résolutions 2532 (2020) et 2254 (2015).

Les frappes près du point de passage de Bab el-Haoua sont très préoccupantes. La France a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque contre l'hôpital de Maarret el-Atareb dans le nord-ouest. Nous ne pouvons accepter ces messages d'intimidation. Même les guerres ont des règles. S'attaquer à un hôpital, c'est une violation flagrante du droit international humanitaire et un crime de guerre. Les coordonnées de cet hôpital avaient été transmises à l'ensemble des parties dans le cadre du mécanisme de déconfliction. Nous appelons à ce que toute la lumière soit faite sur cet acte odieux. La France continuera à apporter son plein soutien aux mécanismes de lutte contre l'impunité.

Le droit international humanitaire doit être strictement respecté par tous : non seulement la protection des civils mais aussi un plein accès humanitaire. Les besoins ne cessent d'augmenter, dans un contexte marqué par l'insécurité alimentaire et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Les blocages systématiques de l'aide par le régime montrent qu'il n'y a pas d'alternative au mécanisme transfrontalier. Soyons lucides : Damas ne fournit pas les autorisations suffisantes et dans les temps nécessaires pour répondre aux besoins de la population dans les zones sous son contrôle – et encore moins dans celles qui lui échappent. Ce chantage est inacceptable. L'ouverture annoncée de points de passage à l'intérieur du pays est loin d'être suffisante. L'acheminement d'aide « crossline » demeure marginale et ne peut en aucun cas servir de prétexte à la remise en cause du mécanisme d'aide transfrontalière.

La France est déterminée à ce que ce mécanisme soit renouvelé partout où il sauve des vies, conformément à l'appel du Secrétaire général. Cela est essentiel aussi pour permettre un accès équitable au vaccin contre la COVID-19.

La conférence des donateurs qui se tient en ce moment est une étape clef. La France et l'Union européenne sont au rendez-vous. Depuis 2011, plus de 24 milliards d'euros ont été mobilisés par l'Union européenne et ses États membres en réponse à cette crise.

Sans solution politique globale, la position de la France et de l'Union européenne sur la normalisation, la reconstruction et les sanctions restera inchangée. Une solution politique passe aussi par la justice, l'accès à l'aide et la restauration des droits.

Enfin, l'instrumentalisation de la question des sanctions dans le contexte de la pandémie pour masquer la responsabilité du régime ne trompe personne. Les sanctions européennes sont ciblées : elles visent des individus et entités qui participent à la répression et profitent des retombées du conflit. Elles prévoient des dispositifs solides pour préserver l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale.

## Annexe XII

### **Déclaration de M. T.S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Antony Blinken, d'avoir convoqué la présente réunion fort opportune sur la Syrie. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie. Je remercie enfin Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF, et le docteur Amani Ballour, fondatrice du Fonds Al-Amal, de leurs exposés respectifs.

La réunion d'aujourd'hui rappelle à nouveau au Conseil la sombre situation humanitaire en Syrie. Le conflit qui dure depuis 10 ans a eu un effet dévastateur sur le peuple syrien. Nous sommes profondément préoccupés par les statistiques alarmantes. On estime qu'un demi-million de personnes sont mortes, des millions ont été déplacées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, les infrastructures de santé se sont effondrées et les enfants ont été privés d'une éducation de base. Les femmes, les enfants et les jeunes ont été particulièrement touchés. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-2019) a encore aggravé la situation humanitaire.

L'économie de la Syrie a subi une multitude de chocs au cours de la dernière décennie. La forte dépréciation de la livre syrienne, qui a perdu plus des trois quarts de sa valeur au cours de la seule année écoulée, a entraîné une inflation galopante et une chute du pouvoir d'achat du ménage syrien moyen.

La dernière décennie a été en grande partie perdue pour les Syriens, en particulier pour les enfants et les jeunes, qui n'ont vu que violence et conflit depuis 2011. Cette souffrance doit certainement émouvoir les membres du Conseil. Le Conseil doit réfléchir au coût de ses actions et de son inaction. Il est urgent de dégager un consensus sur la situation humanitaire et d'œuvrer collectivement à soulager les souffrances de la population syrienne. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester indifférents.

Compte tenu de l'ampleur, de la gravité et de la complexité des besoins humanitaires, les membres qui préconisent de lier l'aide humanitaire au volet politique doivent réexaminer la question immédiatement. La politisation de l'action humanitaire ne profite à personne, surtout pas aux millions de Syriens qui souffrent. Ce dont nous avons besoin immédiatement, c'est une action qui à la fois respecte l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie et réponde à l'urgence des questions humanitaires afin de soulager les souffrances du peuple syrien.

Dans le même temps, des mesures concrètes doivent être prises pour éliminer les obstacles au fonctionnement des opérations menées à travers les frontières et les lignes de front, en particulier les retards dans l'octroi des autorisations nécessaires pour les convois d'aide humanitaire.

La récente flambée des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie, le 21 mars, nous rappelle une fois de plus les sérieux obstacles qui entravent nos efforts. L'Inde condamne fermement l'attaque perpétrée contre l'hôpital chirurgical de Maarret el-Atareb, qui a entraîné la mort de civils innocents. L'Inde n'a cessé de souligner la nécessité de protéger le personnel de santé et les travailleurs humanitaires. Nous avons également rappelé que nous ne pouvions pas permettre aux terroristes de continuer de profiter de la situation et que le Conseil devait parler d'une seule voix sur la question du terrorisme. Ne perdons pas de vue la nécessité de combattre résolument les terroristes et les groupes terroristes.

Nous nous félicitons de l'organisation de la cinquième Conférence des donateurs de Bruxelles, aujourd'hui et demain, les 29 et 30 mars, et nous restons convaincus que les efforts visant à améliorer la situation humanitaire en Syrie auront également des répercussions positives sur le volet politique. Nous devons également nous mobiliser en faveur de la reconstruction de la Syrie.

De son côté, comme nous l'avons mentionné auparavant, l'Inde a déjà fourni une aide médicale et alimentaire d'urgence à la Syrie récemment, qui vient s'ajouter à ses projets de coopération au développement, notamment 265 millions de dollars consacrés à des prêts à des conditions favorables et à des initiatives importantes en matière de développement des ressources humaines dans le cadre de son programme de coopération technique. Le camp d'appareillage de prothèses connues sous le nom de prothèses de Jaipur – fabriquées par l'organisation Bhagwan Mahaveer Viklang Sahayata Samiti, basée à Jaipur, en Inde – que nous avons organisé à Damas a bénéficié à plus de 500 Syriens touchés par le conflit. Nous avons lancé l'initiative prothèses de Jaipur sous la rubrique « L'Inde au service de l'humanité ». Nous avons certainement plus que jamais besoin d'humanité dans le contexte de la crise humanitaire que traverse la Syrie.

## Annexe XIII

### **Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Président, pour la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité durant ce mois.

Je remercie M. Mark Lowcock, M<sup>me</sup> Henrietta Fore et le docteur Amani Ballour de leurs exposés.

Ce mois marque le dixième anniversaire du conflit tragique et prolongé en Syrie, qui a donné lieu à un grave dilemme en ce qui concerne les réfugiés et les personnes déplacées et provoqué une crise humanitaire aux proportions inimaginables.

La Syrie, un pays autrefois pacifique et prospère, connaît sa pire crise économique en raison de la dépréciation de la livre syrienne, qui a perdu 99 % de sa valeur, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Au moment où nous parlons, environ 60 % des citoyens vivent en situation d'insécurité alimentaire. Le coût du panier alimentaire moyen a augmenté de 200 % au cours de l'année écoulée, ce qui rend la nourriture inabordable pour une famille moyenne.

En outre, une génération d'enfants syriens a été privée de leur enfance, car ces enfants n'ont jamais connu que le conflit et la violence. De nombreux enfants doivent soutenir leurs familles en cherchant de la nourriture au lieu d'aller à l'école et de rêver d'un avenir radieux et optimiste.

La crise humanitaire prolongée provoquée par l'homme en Syrie, qui dure depuis 10 ans, est tout simplement inacceptable pour le Kenya et devrait l'être également pour le Conseil. Ce dernier a une obligation morale de s'engager et d'agir fermement pour atténuer ces souffrances prolongées. À cette fin, je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, il est fondamental que l'acheminement d'une aide humanitaire, dans le respect des principes établis, s'effectue sans entrave afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes qui en ont désespérément besoin. Les opérations d'acheminement de l'aide à travers les frontières et les lignes de front doivent être rationalisées et renforcées conformément aux engagements applicables et au droit international humanitaire.

Deuxièmement, les civils et les travailleurs humanitaires doivent être protégés. Les travailleurs humanitaires sont régulièrement pris pour cible par les terroristes et les groupes armés, notamment dans les camps qui accueillent les plus vulnérables, à savoir les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes et les enfants. Il faut s'employer en priorité à endiguer les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles, notamment de la part des groupes terroristes, pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Troisièmement, il faut commencer à mettre l'accent sur un développement basé sur la résilience pour faire face à la crise en Syrie, notamment la reconstruction des infrastructures critiques telles que les écoles et les hôpitaux et le renforcement des mesures de cohésion sociale. La résilience exceptionnelle du peuple syrien a été mise à rude épreuve, étant donné qu'il est confronté à ce conflit depuis trop longtemps. Nous estimons donc qu'il faut rétablir cette résilience grâce à une transition progressive vers le relèvement et la transformation.

Quatrièmement, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour fournir une aide humanitaire indispensable. Le Kenya remercie les pays et les institutions qui se tiennent aux côtés du peuple syrien en offrant un appui généreux.

Nous félicitons l'Union européenne d'avoir convoqué sa cinquième conférence internationale des donateurs pour la Syrie à Bruxelles, qui commence aujourd'hui, et nous espérons qu'elle sera couronnée de succès. Nous félicitons également les ministres qui se sont engagés aujourd'hui à augmenter leur aide au peuple syrien.

Nous savons tous que la seule solution durable à la crise humanitaire est le règlement politique du conflit en Syrie. Malheureusement, de nombreux intérêts extérieurs sont liés à ce conflit.

Il ne faut pas laisser les intérêts étrangers divergents faire obstacle aux aspirations du peuple syrien à un avenir radieux et exempt de conflit. Nous demandons instamment aux puissances étrangères qui ont des intérêts en Syrie, notamment les membres du Conseil, de mettre de côté leurs différends et d'œuvrer de concert pour faciliter le consensus recherché depuis longtemps en faveur d'un règlement politique dans le cadre d'un processus sans exclusive dirigé et contrôlé par les Syriens.

Nous demeurons convaincus que le système multilatéral, en particulier le Conseil de sécurité, doit trouver des moyens de dégager et de faciliter un consensus et des approches collaboratives pour que le peuple syrien puisse parvenir à la paix, à la réconciliation et à la dignité qu'il mérite et espère depuis si longtemps. Le moment est venu d'agir. Le peuple syrien et le monde comptent sur le Conseil et le multilatéralisme pour trouver de véritables solutions. Le Kenya continuera d'insister sur ce point chaque fois que l'occasion se présentera.

**Annexe XIV****Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, la Directrice générale, Henrietta Fore, et M<sup>me</sup> Ballour de leurs présentations. Je remercie également le Secrétaire d'État, M. Blinken, d'avoir convoqué cette réunion et de la présidence réussie des États-Unis durant le mois de mars. Je souhaite par ailleurs la bienvenue aux représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran à la présente réunion.

Comme nous l'avons entendu, ce mois marque le dixième anniversaire du début du conflit en Syrie. Durant ces 10 années, la population civile n'a cessé de souffrir, à commencer par les importantes pertes en vies humaines, à tel point que les organisations internationales affirment qu'il est impossible d'établir des statistiques précises et exactes. La durée de ce conflit a atteint celle des deux guerres mondiales cumulées, et le conflit a remis gravement en question la capacité de l'ONU à maintenir la paix.

Nous condamnons fermement les attaques récentes dans le nord-ouest de la Syrie, qui ont perturbé les opérations au point de passage de Bab el-Haoua, et nous condamnons également l'attaque contre l'hôpital d'Atareb, qui a fait sept morts parmi les civils et plus d'une douzaine de blessés, y compris le personnel médical.

Les infrastructures essentielles pour la population civile, notamment les unités médicales, doivent être protégées en toutes circonstances, et les attaques contre ces installations sont strictement interdites. Ces attaques constituent non seulement des violations graves du droit international humanitaires, mais également des crimes de guerre, et elles ne sauraient rester impunies. Nous sommes d'accord avec ceux qui l'ont déjà dit, mais il n'est pas inutile de rappeler que la violence doit cesser et que nous devons ouvrir des espaces plus efficaces pour la diplomatie.

Il est indispensable que le Conseil examine les conséquences humanitaires globales du conflit. Un exemple est la nécessité de sensibiliser à l'impact du conflit sur la santé physique et mentale des personnes. La dure réalité est que les pertes humaines et matérielles ont également infligé des blessures profondes et invisibles aux personnes. Une enquête récente menée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) auprès de jeunes Syriens a permis de recueillir des données alarmantes : 73 % des jeunes interrogés souffrent de dépression et 54 % d'anxiété, sans compter d'autres problèmes de santé mentale. Les jeunes interrogés ont indiqué que l'accès à un soutien psychosocial est un de leurs principaux besoins. Si nous n'agissons pas maintenant, nous perdrons toute une génération qui sera hantée à jamais par les fantômes de cette guerre.

La santé physique et mentale des enfants, notamment ceux qui ont été déplacés par la violence ou qui ont plus de difficultés à accéder à la nourriture ou à aller à l'école, est particulièrement fragile face aux retombées des conflits. Les effets sur la santé mentale des enfants seront plus évidents à long terme, mais les services de santé mentale et de soutien psychosocial doivent être intégrés dès maintenant dans les réponses humanitaires. À la suite de sa récente visite au camp de Hol, le Président du CICR a estimé qu'il s'agissait probablement de la pire crise de protection de l'enfance à laquelle son organisation ait jamais été confrontée, jugeant scandaleux que la communauté internationale laisse perdurer une telle situation. Nous devons nous atteler en priorité à l'urgence qui prévaut dans le camp de Hol et rechercher des solutions qui placent les intérêts des enfants au-dessus de toute considération politique.

L'aide et les services dont a besoin la population syrienne dépendent d'un accès humanitaire rapide et sans entrave. À cette fin, le poste frontalier de Bab el-Haoua est essentiel pour acheminer l'aide humanitaire nécessaire, notamment les fournitures médicales et les médicaments, dans le nord-ouest de la Syrie. Les opérations humanitaires transitant par ce poste frontière ne peuvent être remplacées par des mécanismes de franchissement des lignes de front, raison pour laquelle nous sommes favorables au renouvellement de l'autorisation pour le moins de ce poste frontière. Les exposés présentés aujourd'hui par les représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de l'UNICEF confirment ce point. Il est inacceptable que l'aide humanitaire devienne elle aussi l'otage du conflit.

Il est tout aussi important d'améliorer le flux de l'aide humanitaire. Les délais d'approbation doivent être réduits. Dans le contexte actuel de la pandémie et de la distribution imminente de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19), les mécanismes transfrontières et de franchissement des lignes de front sont indispensables.

Nous devons agir sans plus attendre, afin que les millions d'enfants syriens âgés de moins de 10 ans, qui n'ont connu d'autre réalité que la guerre, aient une chance de savoir ce que signifie vivre en paix. Nous avons déjà 10 ans de dette envers eux. Combien de temps allons-nous encore les faire attendre ?

**Annexe XV****Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je voudrais féliciter S. E. M. Antony Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, pour l'excellente manière dont son pays, à travers sa représentante permanente, conduit les affaires du Conseil de sécurité pendant ce mois de mars.

À plusieurs reprises déjà, les présentations faites au Conseil sur la situation humanitaire nous ont montré combien la situation était préoccupante. Aujourd'hui encore, les exposés que viennent de nous faire M. Mark Lowcock et M<sup>me</sup> Henrietta Fore sur la situation humanitaire en Syrie doivent nous pousser à plus d'engagements dans la recherche de solutions urgentes. Le plaidoyer de M<sup>me</sup> Amani Ballour, très poignant, nous invite tout simplement à l'action.

Près d'une décennie de guerre a jeté les Syriens dans une spirale de désespoir et de dénuement qui ne cesse de s'aggraver, et ils sont maintenant confrontés à des niveaux de faim sans précédent, rendant des millions de personnes extrêmement vulnérables. Cela a occasionné l'insécurité alimentaire, la hausse des prix des produits de première nécessité et la détérioration de la situation socioéconomique de la Syrie, qui a été aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Dans ce contexte de besoins humanitaires immenses à travers la Syrie, ma délégation appelle une fois de plus à une plus grande coopération entre les parties concernées pour l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide et de l'assistance humanitaires à tous ceux qui en ont besoin en Syrie. De ce fait, ma délégation réitère son soutien indéfectible aux mécanismes transfrontières et de franchissement des lignes de front, qui restent un mécanisme essentiel de sauvetage pour des millions de Syriens. Il est donc impératif que ces dispositifs continuent afin de répondre aux immenses besoins humanitaires, conformément aux principes du droit international humanitaire.

Ma délégation reste préoccupée par les millions de Syriens résidant dans divers camps et autres établissements informels qui n'ont pas les moyens de mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires contre la COVID-19, en plus des autres adversités qu'ils affrontent au quotidien. L'heure n'est plus aux tergiversations ou au retranchement dans des positions géostratégiques, mais à un accord sur l'impérieuse nécessité de sauver des vies humaines innocentes, dont toute une génération d'enfants qui n'ont connu que la privation, le manque d'accès à l'éducation et le traumatisme de la guerre pendant une décennie. À travers ces enfants, c'est l'avenir de la Syrie qui est en train d'être compromis si les acteurs au conflit et leurs soutiens ne sont pas en mesure de s'entendre sur cet aspect crucial de cette crise. Nous souhaitons également exhorter toutes les parties au conflit à trouver une solution durable concernant la station d'eau d'Alouk et à garantir l'accès à l'eau potable pour des centaines de milliers de personnes, y compris des personnes déplacées dans les camps.

Le Niger reste aussi préoccupé par la poursuite des hostilités dans les régions du nord de la Syrie. Nous demandons instamment à toutes les parties d'adhérer aux dispositions du cessez-le-feu et des accords précédents, y compris leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme pour la protection des civils et des infrastructures civiles. Ainsi, nous condamnons la récente vague d'attaques dans le nord-ouest de la Syrie qui ont occasionné des pertes en vies humaines et de nombreux blessés. De même, la présence continue de forces étrangères contribue à l'exacerbation des tensions et des hostilités et doit

cesser, y compris l'ingérence extérieure, notamment en termes de soutien apporté à ces groupes armés.

Par ailleurs, ma délégation tient à réitérer que l'appel au cessez-le-feu et la nécessité d'un effort commun et collectif face à la pandémie de COVID-19 ne doivent pas nous détourner de la lutte contre le terrorisme, d'autant plus que les faits ont montré que les groupes terroristes, qui font fi de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu, tentent de tirer profit de la situation actuelle pour se reconstituer et reprendre le terrain perdu. Pays du Sahel, confronté aux mêmes défis de lutte contre le terrorisme, le Niger déplore et condamne une telle attitude.

En conclusion, alors que le peuple syrien continue à faire face à cette terrible crise humanitaire, à la poursuite du conflit et à la pandémie de COVID-19, nous exhortons la communauté internationale à poursuivre l'élan de solidarité à l'endroit des populations syriennes si durement éprouvées. Comme l'a dit Mark Lowcock, l'aide à la Syrie doit être renforcée aujourd'hui plus que jamais. Ainsi, nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à la levée ou à l'assouplissement des sanctions en cette période difficile pour le peuple syrien, qui est en définitive la victime de ces mesures. Le prochain rapport du Secrétaire général sur la question sous examen pourrait comporter une évaluation de l'impact des sanctions unilatérales sur les conditions de vie des populations syriennes. Les souffrances et les frustrations font naître le désespoir qui, à son tour, alimente la violence. Faisons renaître l'espoir en Syrie, en aidant les Syriens à rebâtir un pays réconcilié, de paix, de justice et de prospérité. Cela est possible.

## Annexe XVI

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je souhaite à mon tour remercier de leurs exposés éclairants le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock, M<sup>me</sup> Henrietta Fore et M<sup>me</sup> Amani Ballour.

Depuis une décennie, le peuple syrien endure les périls de la guerre, ainsi que les conséquences qui en découlent, notamment l'une des pires crises humanitaires que le monde ait jamais connues. La situation désastreuse du pays est encore aggravée par une combinaison de facteurs, dont un sévère déclin socioéconomique qui a entraîné des pénuries de produits de base et une insécurité alimentaire, des phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, et la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19). Il reste donc impératif, dans l'intérêt de la dignité humaine, d'assurer l'acheminement rapide, sûr, soutenu et sans entrave de l'aide humanitaire, en coordination avec le Gouvernement syrien et conformément aux principes humanitaires. Le mécanisme transfrontières continue de jouer un rôle crucial à cet égard et doit être préservé et intensifié, afin de répondre comme il se doit aux besoins humanitaires en forte hausse dans le pays. En outre, il convient, en complément du mécanisme transfrontières, de renforcer l'assistance et l'accès via les lignes de front, pour combler les lacunes existantes.

Le nombre de cas de COVID-19 continue d'augmenter en Syrie ces dernières semaines. Les personnes habitant dans des zones densément peuplées ou surpeuplées, comme les camps de déplacés et autres implantations sauvages, qui n'ont pas les moyens de mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires, sont particulièrement susceptibles de contracter le virus. Il s'ensuit qu'une distribution équitable et efficiente des vaccins contre la COVID-19 est un maillon important de la réponse humanitaire globale. Nous avons conscience du rôle vital qu'a joué à cet égard le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins en acheminant le premier chargement de vaccins. Nous espérons que leur déploiement commencera bientôt pour atténuer les effets de la pandémie sur la santé publique et l'économie.

La protection des civils et des biens indispensables à la survie de la population civile doit rester prioritaire. L'insécurité persiste, malgré le cessez-le-feu dans le nord-ouest du pays et les nombreux appels à une cessation immédiate des hostilités sur tout le territoire. Nous restons alarmés par les attaques aveugles sur les civils et les acteurs humanitaires. Nous condamnons avec force ces actes qui sont constitutifs de graves violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et nous réaffirmons que leurs auteurs devront en répondre, pour lutter contre l'impunité et renforcer la confiance qu'inspire la justice.

Dix ans de guerre ont décimé les infrastructures critiques de la Syrie, ce qui, en conséquence, entrave la fourniture de soins de santé, prive des centaines de milliers d'enfants de leur droit à l'éducation, et entraîne le déplacement de millions de personnes qui, de citoyens ordinaires, sont devenus des réfugiés et des déplacés. Nous renouvelons notre appel à la communauté internationale pour qu'elle contribue aux efforts de reconstruction du pays afin d'accompagner son relèvement à long terme, dans l'intérêt du peuple syrien.

Nous exhortons avec force toutes les parties à s'attacher en priorité à remédier à la détérioration des conditions de sécurité et aux besoins de santé urgents dans les camps de déplacés. En outre, nous soulignons qu'il importe de trouver une solution pérenne face aux perturbations fréquentes de l'approvisionnement en eau dans le nord-est. L'accès à une distribution d'eau et des services d'assainissement sûrs et

fiables est indispensable pour préserver la santé de la population, surtout dans le contexte de la pandémie.

En l'absence d'un processus politique contrôlé et pris en main par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015), la situation humanitaire de la Syrie ne fera que continuer de s'aggraver, et la stabilité du pays en sera entravée. La communauté internationale a l'obligation d'aider la Syrie et son peuple en prenant des mesures positives et pragmatiques. Il faut cesser de politiser cette situation humanitaire grave. Cela signifie qu'il faut lever toutes les mesures coercitives unilatérales, lesquelles ont envenimé la crise socioéconomique et sont incompatibles avec le droit international. Elles font également entrave à la circulation de l'aide humanitaire, malgré les dérogations pour raison humanitaire. Cela implique en outre l'élaboration d'une démarche ciblée et collaborative de la lutte contre le terrorisme, ainsi que le retrait de toutes les forces étrangères non autorisées qui sont présentes en Syrie en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays.

Je terminerai en réitérant l'engagement de Saint-Vincent-et-les Grenadines à appuyer la Syrie et son peuple afin qu'ils puissent échapper au désespoir et aux souffrances indicibles qu'a engendrés ce conflit prolongé.

## Annexe XVII

### **Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Qu'il me soit permis, pour commencer, de saluer la participation des représentants de niveau ministériel à la réunion d'aujourd'hui. Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock, M<sup>me</sup> Henrietta Fore et M<sup>me</sup> Amani Ballour. Je souhaite la bienvenue aux représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran.

Ce mois marque le dixième anniversaire du début du conflit en Syrie. Pourtant, il ne semble pas possible d'entrevoir une fin aux indicibles souffrances et pertes qu'a endurées le peuple syrien. Notre délégation prend note avec une immense inquiétude de l'aggravation de la situation humanitaire déjà véritablement désespérée dans le pays, à laquelle viennent se greffer les incidences des difficultés économiques et de la maladie à coronavirus (COVID-19). Il est affligeant que, à chaque fois que le Conseil se réunit sur ce point, il soit question de la hausse du nombre de personnes ayant besoin d'aide, du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire et du nombre d'attaques sur les civils et les biens de caractère civils, entre autres.

Même si l'année dernière a été la période la plus calme du conflit, l'instabilité continue d'affecter la protection et les moyens de subsistance des civils dans tout le pays. Nous prenons note des efforts déployés par les parties concernées pour préserver le cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie. Toutefois, nous notons avec préoccupation la récente flambée de violence, qui aurait fait des victimes civiles et entraîné la destruction de biens de caractère civil.

Dans toutes les crises, ce sont les enfants, les femmes et les autres groupes vulnérables qui sont les plus durement touchés. La moitié des enfants de Syrie sont en train de grandir sans savoir ce que la paix signifie. Ils sont privés d'éducation et d'autres services de base. On ne peut pas permettre qu'ils soient privés de leur avenir.

Pour faire face à la situation actuelle, il est important de préserver un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable. Il est encourageant de constater que l'aide continue de parvenir jusqu'aux personnes dans le besoin dans toutes les provinces. Les besoins passent avant tout, aussi demandons-nous instamment à toutes les parties et aux Nations Unies de renforcer leur coordination pour garantir l'acheminement en temps voulu de l'aide humanitaire. Les parties doivent faciliter l'acheminement de cette aide en accordant rapidement les autorisations requises, *a fortiori* dans le contexte de la pénurie de fournitures médicales dans le nord-est. Nous appelons également à trouver rapidement un accord et à intensifier la coopération avec les Nations Unies en vue de permettre d'accéder au nord-ouest via les lignes de front.

S'agissant de l'intervention humanitaire, le Viet Nam rend hommage aux contributions considérables apportées par les organismes des Nations Unies, les partenaires et les donateurs internationaux, ainsi qu'à tous les travailleurs humanitaires sur le terrain. Nous prenons note des différents efforts entrepris pour améliorer la réponse humanitaire, notamment dans le cadre des conférences de Bruxelles. Dans le même temps, nous tenons à souligner qu'il importe de coordonner les efforts internationaux pour atteindre le résultat souhaité.

À la lumière de la pandémie de COVID-19, nous insistons de nouveau sur l'importance d'aider la Syrie à améliorer son état de préparation et sa capacité d'intervention. Nous nous réjouissons de prendre connaissance du plan de vaccination que le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins a rendu possible, et nous attendons avec intérêt qu'il soit mis en œuvre. Notre délégation appuie

également l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions qui entravent la réponse humanitaire à la pandémie.

Il va sans dire que l'aide humanitaire ne sera jamais suffisante. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une « porte de sortie », c'est-à-dire une solution durable et de long terme à la crise prolongée ; à défaut, nous devons nous réunir encore et encore pour nous informer sur la difficile situation du peuple syrien. La seule issue passe par un règlement politique, et la seule manière de parvenir à ce règlement politique tant attendu passe par l'unité de la communauté internationale et le respect du droit international.

À cet égard, le Conseil de sécurité est appelé à jouer un rôle crucial dans la viabilité du processus de paix, en encourageant la confiance et le dialogue et en écartant les divisions et la politisation. Nous entendons continuer de travailler dans ce sens.

Pour terminer, ma délégation réitère son ferme appui en faveur d'une solution politique globale et inclusive, dirigée et contrôlée par les Syriens et facilitée par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le plein respect du droit international.

## Annexe XVIII

### **Déclaration de M. Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Secrétaire général et d'autres représentants de l'ONU nous ont récemment informés du risque de famine en Syrie en 2021. Cela ne laisse aucune place au doute quant à la nécessité de mobiliser d'urgence l'aide internationale pour remédier à ce problème critique.

Si la fourniture d'une aide alimentaire et d'autres formes d'aide humanitaire aux personnes dans le besoin est nécessaire et doit être considérée comme une priorité absolue, elle ne suffira pas à elle seule à régler le problème à long terme. Aussi importante soit-elle, l'aide humanitaire ne peut en aucun cas remplacer les mesures fondamentales qu'il convient de prendre pour garantir une paix, une sécurité et une stabilité durables dans le pays.

La première de ces mesures consiste à garantir la pleine souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie en expulsant tous les terroristes, en retirant les forces étrangères indésirables, en mettant fin à l'occupation et en sécurisant les frontières.

En outre, les mesures nécessaires doivent être prises afin de reconstruire les infrastructures essentielles du pays et d'améliorer la situation pour créer des conditions propices au retour de tous les réfugiés et de tous les déplacés, mais aussi de générer des progrès supplémentaires dans le cadre du processus politique.

On ne saurait trop insister sur le fait qu'il n'existe pas de solution militaire à ce conflit. Celui-ci doit être réglé par des moyens pacifiques et dans le plein respect du droit international. Dans le même temps, un règlement politique ne peut être réalisé de manière isolée ou du jour au lendemain, et les progrès dans ce domaine ne doivent pas être considérés comme une condition préalable à la fourniture d'une aide afin d'avancer dans d'autres domaines.

La politisation de l'aide humanitaire et du retour des réfugiés et des personnes déplacées ou l'imposition de sanctions unilatérales sont nuisibles, car elles ne font que prolonger la crise et la douleur du peuple syrien, qui souffre déjà énormément en raison d'autres difficultés, en particulier la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Si 10 années de conflit ont eu une incidence néfaste sur la situation économique de la Syrie, les effets destructeurs des sanctions unilatérales, qui ont encore aggravé la situation économique du pays, se passent d'explication. Il est maintenant évident que certains pays tentent d'atteindre, en imposant des sanctions, les objectifs qu'ils ne sont pas parvenus à réaliser par des moyens militaires ou en exerçant une influence politique. En imposant des sanctions, ces pays punissent l'ensemble de la nation syrienne, comme si les segments les plus vulnérables de la société n'avaient pas assez souffert.

Aucun État ne doit avoir recours à des mesures économiques, politiques ou de toute autre nature, y compris des sanctions unilatérales, pour forcer la main à un autre État. La militarisation des vivres et des médicaments et la mise en péril de la sécurité alimentaire d'un pays sont injustes et inacceptables, et les prétendues dérogations humanitaires ne sont pas une panacée, car en pratique elles ne sont pas adaptées au vaste réseau de sanctions sophistiquées.

En tant que moyen d'infliger un châtement collectif à des nations entières, les sanctions unilatérales constituent des violations flagrantes des buts et principes de l'ONU et doivent donc être levées immédiatement.

Nous appelons une fois de plus à la mobilisation de l'aide internationale pour remédier à la situation humanitaire actuelle en Syrie, tout en soulignant qu'un règlement à long terme exige de mettre fin au conflit, de garantir la pleine souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, de lever les sanctions unilatérales et d'éviter de politiser les questions humanitaires telles que la reconstruction et le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

De son côté, l'Iran est attaché au règlement politique de cette crise et continuera d'appuyer un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, mais aussi d'aider le peuple et le Gouvernement syriens à rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays.

**Annexe XIX****Déclaration de M. Bassam Sabbagh, Représentant permanent de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe et anglais]

Une fois de plus, certains États Membres ont choisi d'utiliser la plateforme du Conseil de sécurité pour politiser l'action humanitaire en République arabe syrienne et les délibérations pertinentes et pour promouvoir une perspective sélective de la situation humanitaire sur place. Les déclarations de ces pays ont porté sur ce qui pouvait servir leurs intérêts, notamment leurs efforts fiévreux visant à élargir et renforcer le mécanisme d'aide transfrontalier. Dans le même temps, ils ignorent délibérément les effets désastreux des mesures coercitives unilatérales qu'ils ont imposées au peuple syrien. Cela montre clairement que ces pays n'aspirent pas à mener une véritable action humanitaire, mais plutôt à réaliser des objectifs politiques en abusant de la situation humanitaire et en l'exploitant.

Il aurait été plus utile que les délégations de ces pays saisissent l'occasion offerte par cette réunion de haut niveau pour dénoncer les politiques inefficaces des 10 dernières années et mettre l'accent sur les considérations humanitaires plutôt que leurs intérêts étroits. N'aurait-il pas été plus productif pour les États-Unis d'annoncer la fin de leur occupation de territoires syriens, de cesser de soutenir les milices séparatistes et de mettre fin au pillage de la richesse syrienne ? N'aurait-il pas été plus productif d'exiger que le régime turc retire ses forces militaires du territoire syrien et cesse de soutenir des organisations terroristes ? N'aurait-il pas été plus productif de s'exprimer d'une seule voix contre tous ceux qui privent les Syriens d'accès aux ressources économiques dont ils ont le plus besoin ?

Les positions de certains pays, à commencer par les États-Unis, que nous avons entendues aujourd'hui ne contribuent nullement à améliorer la situation humanitaire dans mon pays, la Syrie. Le fait d'entériner les diktats de ces pays, d'imposer des conditions à la reconstruction, d'ignorer tous les appels à la levée des mesures coercitives unilatérales et de faire obstacle au retour des déplacés ne contribue pas à créer un environnement propice à un règlement politique et au rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Syrie.

Nous attendions que l'exposé de M. Lowcock d'aujourd'hui soit plus équilibré et qu'il indique les efforts considérables faits par le Gouvernement syrien pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous attendions qu'il fasse référence aux effets désastreux que les mesures coercitives illégales ont sur le peuple syrien, ainsi qu'à l'attaque, menée avec des grenades propulsées par fusée par des organisations terroristes soutenues par l'occupation turque, contre deux quartiers de la ville d'Alep, faisant deux morts et plusieurs blessés, dont des enfants, parmi les civils.

Le Gouvernement syrien réaffirme que le centre de l'action humanitaire en Syrie est Damas, la capitale, et non toute autre ville située dans les pays voisins ou au-delà. C'est la plus simple manifestation du principe de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, qui est consacré par toutes les résolutions pertinentes de l'ONU. Cela signifie également qu'il faut instaurer une coopération constructive et une coordination efficace avec le Gouvernement syrien pour renforcer le travail humanitaire et appuyer les efforts conjoints du Gouvernement syrien et de ses partenaires visant à fournir une aide humanitaire et à l'acheminer vers les personnes qui la méritent, afin de parvenir à une amélioration qualitative tangible.

Le Gouvernement syrien a exprimé à maintes reprises sa profonde préoccupation en ce qui concerne le mécanisme d'aide transfrontalier, en particulier compte tenu du fait qu'il viole le principe de souveraineté et d'intégrité territoriale de la Syrie et les paramètres de l'aide humanitaire définis par la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Le Gouvernement syrien, se préoccupant des besoins des Syriens sur tous ses territoires et désireux de leur venir en aide, a pris l'initiative de renforcer le mécanisme d'assistance qui traverse les lignes de front pour améliorer la situation humanitaire, étant entendu que les conditions qui régnaient au moment de l'adoption de la résolution 2165 (2014), le 14 juillet 2014, ont changé. À cet égard, je tiens à souligner brièvement un certain nombre de lacunes graves qui ont caractérisé la mise en œuvre du mécanisme d'aide transfrontalier.

Au cours des dernières années, le mécanisme dit de suivi a montré l'incapacité de ses responsables à garantir des normes de vérification et d'exactitude qui assurent la crédibilité et le professionnalisme nécessaires. Malheureusement, l'antenne du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans la ville turque de Gaziantep ne respecte pas les contrôles de travail prévus par la Charte des Nations Unies, ce qui conduit à son exploitation en tant qu'outil au service des objectifs poursuivis par certains pays.

Le mécanisme de distribution constitue l'aspect le plus dangereux de ce processus en raison du manque de transparence et d'identification des tiers ou des partenaires auxquels l'OCHA fait référence dans ses rapports. Ajoutons à cela l'expérience des années passées, qui a montré que les organisations terroristes accaparent la plus grande partie de l'aide humanitaire que l'ONU dépose aux frontières, et l'utilisent pour financer leurs activités terroristes, gagner des loyautés et recruter de nouveaux terroristes.

Outre ce qui précède, ce mécanisme a permis au régime turc de parrainer librement des organisations terroristes et de poursuivre ses politiques visant à modifier le caractère démographique de la région et à appliquer des mesures de « turquification » à divers aspects de la vie dans cette zone, notamment l'imposition de programmes d'enseignement turcs et la mise en circulation de la monnaie turque.

Déterminé à acheminer l'aide humanitaire dans toutes les régions de la Syrie, y compris à travers les lignes de front, le Gouvernement syrien souligne l'importance des points de passage humanitaires ouverts en coopération avec ses amis russes, dont celui qu'il a récemment ouvert à Saraqeb. Toutefois, il condamne les groupes terroristes qui empêchent les habitants d'Edleb de sortir par ces points de passage humanitaires et les retiennent comme otages et boucliers humains. Le Gouvernement syrien considère que le non-respect intentionnel par certains pays de ces pratiques, en violation du droit international humanitaire, constitue un acte d'appui aux organisations terroristes qui contrôlent Edleb.

Il est répréhensible d'entendre les déclarations de certains pays blâmant le Gouvernement syrien pour tout ce qui a trait à la tragédie humaine que subit son peuple. Aujourd'hui, le monde s'est rendu compte que ces déclarations font partie intégrante d'une campagne visant à tromper l'opinion publique et à s'attirer sa sympathie afin de la convaincre que ces pays n'ont rien à voir avec ce qui est arrivé à la Syrie après 10 ans de guerre terroriste menée à son encontre. Cependant, malgré l'ampleur de la désinformation, ces déclarations ne peuvent convaincre personne que ces pays ne sont pas responsables de l'arrivée de milliers de terroristes étrangers en Syrie.

Le pire est que ces gouvernements refusent désormais de rapatrier les terroristes dans leur pays d'origine, de les poursuivre pour les crimes qu'ils ont commis et de réhabiliter et réintégrer leurs femmes et leurs enfants. Ils veulent faire croire

aux personnes qui les écoutent que les mesures coercitives unilatérales illégitimes imposées par ces gouvernements au peuple syrien, dont la plus récente est la loi dite « César », ne constituent pas un véritable terrorisme économique et une punition collective et n'ont rien à voir avec la crise économique que subissent les Syriens.

Ils veulent nous faire croire que les conditions qu'ils imposent à la reconstruction n'empêchent pas la mise en place d'un environnement propice au retour volontaire et digne des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs régions, ou ne risquent pas de provoquer une nouvelle crise des réfugiés. Ils veulent nous faire croire que la conférence de Bruxelles qui se tient aujourd'hui est un forum pour aider les Syriens, alors qu'elle n'est qu'une mascarade inutile en raison de l'exclusion du Gouvernement syrien et une plateforme pour attaquer le Gouvernement syrien et ternir son image.

Pour terminer, j'insiste sur le fait qu'aucun progrès ne saurait émaner des débats du Conseil de sécurité si l'on use de déclarations provocatrices ou de termes inappropriés et parfois grossiers. Des progrès ne sont possibles que grâce à un dialogue ouvert et constructif, fondé sur le respect mutuel entre les États Membres et tenant compte des points de vue des pays concernés par la question.

**Annexe XX****Déclaration de M. Feridun Sinirlioglu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'organisation de la présente réunion. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et la Directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, de leurs exposés. Je salue aussi M<sup>me</sup> Amani Ballour, qui a courageusement sauvé d'innombrables vies dans un hôpital souterrain de la Ghouta orientale.

En mars 2011, le régime syrien a détenu et torturé des manifestants à Deraa. Ces jeunes avaient voulu exprimer leur désir de vivre dans une société démocratique et libre. Ce fut le début de la terrible guerre livrée par Al-Assad contre son propre peuple.

Dix ans ont passé. Depuis lors, nous, la communauté internationale, n'avons pas été en mesure de mettre un terme à la violence et aux violations des droits de l'homme en Syrie. Les chiffres sont accablants. Plus de 60 % de la population syrienne d'avant-guerre a été contrainte de fuir de chez elle. Plus d'un demi-million de personnes sont mortes. En Syrie, plus de 80 % de la population vit dans la pauvreté. Quarante-six pour cent des enfants réfugiés ne veulent pas rentrer en Syrie ; ils ne se sentent pas assez en sécurité pour y retourner. Au moins deux travailleurs humanitaires et huit membres du personnel médical sont tués chaque mois. Cinquante-six pour cent des Syriens ont peur de vivre près d'établissements de santé, car ceux-ci sont régulièrement pris pour cible par le régime d'Assad et ses partisans. Ces chiffres ne font qu'empirer. Et le Conseil de sécurité tient réunion après réunion, en vain.

Mon pays doit faire face à toutes les implications sécuritaires et conséquences humanitaires du conflit en Syrie. Nous avons accueilli 4 millions de Syriens. Nous avons fait en sorte que l'aide humanitaire transfrontières de l'ONU parvienne à des millions de personnes en Syrie. Nous avons tracé une ligne rouge à Edleb et protégeons 5 millions de personnes vulnérables contre Al-Assad et ses partisans.

La Turquie est le seul pays de l'OTAN à avoir combattu Daech directement en Syrie. Et nous continuons de lutter résolument contre l'organisation terroriste Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple et son programme séparatiste, qui vise à établir un régime totalitaire dans le nord-est de la Syrie.

Les auteurs d'atrocités criminelles en Syrie continuent de prendre pour cible les civils et les infrastructures civiles. L'attaque barbare perpétrée la semaine dernière contre l'hôpital d'Atareb, un établissement figurant sur la liste de déconfliction établie par l'ONU, est le dernier exemple en date des crimes de guerre perpétrés en Syrie. Les auteurs ont tué des civils innocents et détruit 24 camions d'aide et des articles de secours destinés à plus de 20 000 personnes. Nous condamnons fermement ces violations du droit international humanitaire. Les auteurs de ces actes doivent être, et seront, trouvés et tenus pour responsables.

Aujourd'hui, la situation humanitaire en Syrie est pire qu'il y a neuf mois, lorsque la résolution 2533 (2020) a été adoptée. Comme d'autres l'ont dit avant moi, 13,4 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à l'année dernière. Dans le cadre de l'assistance transfrontières de l'ONU, plus de 12 000 camions d'aide sont arrivés dans le nord-ouest du pays en 2020, dont plus de 10 000 par Bab el-Haoua. Des millions de personnes ont besoin de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

Cette situation créée par l'homme ne peut être comparée qu'aux crimes les plus terribles de l'histoire de l'humanité. Nous nous rappelons tous les images déchirantes des Syriens d'il y a six ans. Ils fuyaient pour sauver leur vie. Nous pourrions faire face

à un nouvel exode massif si l'opération humanitaire transfrontières des Nations Unies n'est pas renouvelée en juillet. Nous n'avons pas de temps à perdre en délibérations sur un accès à travers les lignes de front, qui ne pourra jamais être comparable à l'ampleur des opérations transfrontières. Il est particulièrement futile de préconiser une aide franchissant les lignes de front qui soit soumise à l'approbation du régime. La ville de Damas elle-même est en tête de liste en termes de besoins humanitaires, comptant un demi-million d'habitants de plus en situation de vulnérabilité par rapport à l'année dernière. Les initiatives unilatérales qui ne bénéficient pas du consentement de la population locale ne peuvent que servir les tentatives de légitimation de la dictature d'Assad.

Comme l'a rappelé le Secrétaire général adjoint Lowcock aujourd'hui, et comme l'a souligné le Secrétaire général à différentes occasions, le système le plus surveillé au monde a été mis en place pour assurer le suivi des opérations des Nations Unies à partir de Bab el-Haoua. Les mensonges que nous avons entendus aujourd'hui concernant Bab el-Haoua marquent une tentative de plus de faire oublier les campagnes d'affamement absolument illégales et inhumaines qui ont été menées contre le peuple syrien.

L'adoption à l'unanimité de la résolution 2165 (2014), en 2014, a été l'un des plus importants signes d'unité au sein du Conseil de sécurité. Le moment est venu pour tous les membres du Conseil de prouver qu'ils se soucient réellement des besoins urgents des Syriens innocents et d'autoriser le renouvellement du mécanisme transfrontières des Nations Unies.

Le peuple syrien traverse la décennie la plus sombre de notre époque contemporaine. La situation humanitaire actuelle est une conséquence du combat mené par le régime d'Assad contre les exigences légitimes du peuple syrien, et nous le savons tous.

Tandis que nous attendons que le processus politique aboutisse, conformément à la résolution 2254 (2015), nous devons d'urgence répondre à l'aggravation de la situation humanitaire. Nous sommes face à un combat entre le bien et le mal. Il est question de principes humanitaires, et des millions de vies humaines sont en jeu. Nous avons besoin d'actions concrètes maintenant.

Quant à la déclaration faite par le représentant du régime syrien, je le répète : je ne le considère pas comme mon homologue légitime. Sa présence ici est un affront aux millions de Syriens qui ont subi d'innombrables crimes aux mains du régime, et je ne lui ferai pas l'honneur de répondre à ses propos délirants.